samusocial Paris



Projet d'établissement 2021-2025

Espace Solidarité Insertion « La Maison dans le Jardin » Site Saint Michel

La Maison dans le jardin, Site Saint Michel 35, avenue Courteline, 75012 Paris

SOMMAIRE

PREAM	1BULE	5
	Le projet, sa finalité, ses modalités d'élaboration et d'évaluation	
	Le cadre institutionnel dans lequel le projet s'inscrit	
a) d'ir	Le projet d'établissement s'inscrit dans l'histoire, les missions, les valeurs et les princ ntervention du Samu social de Paris (SSP)	•
b)	Le projet d'établissement porte la vision stratégique du Pôle Hébergement Logement (F	
aud	quel il est rattaché	8
	E I – LA DESCRIPTION DE L'ESI	
1. I	La présentation de l'établissement	
a)	L'histoire de l'établissement	
b)	Les principales missions de l'établissement	. 12
c)	L'état des lieux du public, de l'activité et des partenaires de l'établissement	. 14
d)	Les principes d'intervention de l'établissement	20
2. I	L'organisation de l'établissement	21
a)	La description des activités de l'établissement	. 21
b)	L'équipe de l'établissement	27
c)	L'organisation du travail	28
d)	Le budget de l'établissement	32
e)	Les locaux et les moyens matériels de l'établissement	34
f)	La démarche qualité	39
PARTII	E II – LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ESI POUR LES 5 ANNEES A VENIR	. 43
	Perspectives envisagées : feuille de route générale	
2. I	Descriptif des objectifs opérationnels	
a) ľad	Objectif général 1 : Développer l'accessibilité de l'ESI et renforcer l'inconditionnalité cueil des personnes	
b)	Objectif général 2 : Développer les activités proposées à l'ESI	50
c)	Objectif général 3 : S'ouvrir vers l'extérieur	55
d)	Objectif général 4 : Rendre l'équipe actrice de la vie de l'établissement	59
e)	Objectif général 5 : Rendre le public accueilli acteur de la vie de l'établissement	62
3. (Calendrier prévisionnel de réalisation des objectifs opérationnels	. 64
ANNEX	(ES	. 66
	Plan des Espaces Solidarité Insertion parisiens	
2. I	Les dimensions du projet personnalisé de la personne accueillie	
nove	3. Planning hebdomadaire des permanences et des activités à l'ESI embre 2021)	•

4.	TDE : tab	bleau des emplois de l'ESI (en septembre 2021)	70
	5.	Organigramme de l'équipe de l'ESI « La Maison dans le jardin » (en
sej	ptembre 20	021)	.71
6.	Matrice o	d'étude de situation en réunion sanitaire et sociale (R2S)	72
	7. Projet	t d'enquêtes de satisfaction ou de connaissance du public accueill	li à
ľE	SI	<u> </u>	73

PREAMBULE

1. Le projet, sa finalité, ses modalités d'élaboration et d'évaluation

La loi du 2 janvier 2002 prévoit que pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation.

Le projet d'établissement est un document de référence qui permet de définir l'identité, l'organisation et les orientations à moyen terme de l'établissement. C'est un outil :

- De management pour l'ensemble des professionnels,
- De positionnement par rapport aux partenaires et aux tutelles,
- De communication auprès des personnes accompagnées et de leur entourage.

Ses modalités d'élaboration et d'évaluation sont les suivantes :

1. Organiser la démarche

- Définition des instances participantes des groupes de travail au sein de l'équipe de l'ESI, pour coproduire le projet
- Fixation du calendrier des réunions de travail avec l'équipe (déroulé sur 1 an) et des échéances
- Collecte des données présentes au sein de l'établissement
- Sensibilisation sur la démarche auprès des professionnels de l'établissement

4. Évaluer

- Evaluation en équipe pluridisciplinaire de la réalisation du plan d'actions tous les 6 mois, et dans le cadre du bilan annuel ; réadaptations si nécessaire
- Evaluation de l'ensemble du projet d'établissement au moins tous les cinq ans par les responsables et la direction du PHL, en associant l'équipe professionnelle, sous la forme de tableaux de bord (suivis de l'activité et du plan d'actions établi)
- Evaluation et rénovation du projet à deux niveaux : la mise à jour des éléments descriptifs de l'établissement et la révision des orientations, en prenant en compte le cas échéant les conclusions des évaluations interne et externe

2. Elaborer le projet

- Description et analyse de l'historique et du projet global de l'établissement
- Séances de travail thématiques au sein des groupes de travail
- Réflexion sur l'évolution du service et les axes de développement souhaitables, projections à court et moyen terme sous forme d'un plan d'actions
- Rédaction du projet par les responsables
- Relecture et corrections

3. Valider et communiquer

- Validation par la direction du PHL (après corrections et adaptations éventuellement nécessaires) puis auprès des instances SSP
- Communication en interne et en externe

2. Le cadre institutionnel dans lequel le projet s'inscrit

a) Le projet d'établissement s'inscrit dans l'histoire, les missions, les valeurs et les principes d'intervention du Samu social de Paris (SSP)

Le Samu social de Paris (SSP) est un dispositif départemental de service public d'aide aux personnes les plus vulnérables en Ile de France. Crée en 1993, il prend l'année suivante la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP)¹ qui compte différents membres, notamment la Mairie de Paris, la SNCF et la RATP. Le 1er centre d'hébergement d'urgence (CHU) est crée dès 1993 puis en 1997 le SSP se voit confier la gestion pour Paris du numéro vert pour les sans-abris qui deviendra en 1997 le 115, numéro d'urgence national. Le SSP ouvre en 1997 un accueil de jour, l'espace solidarité insertion (ESI). Au fil des années, le SSP se voit confier d'autres missions de lutte contre les exclusions.

L'objectif du SSP est d'apporter à tout moment, de jour comme de nuit, une assistance aux personnes sans domicile fixe en :

- Allant à la rencontre des personnes par l'intermédiaire des équipes mobiles et des maraudes de jour,
- Ecoutant et orientant les personnes grâce au 115,
- Coordonnant et régulant via le SIAO,
- **Hébergeant et accompagnant** les personnes en CHU, pension de famille ou hôtel.
- **Prenant en charge et soignant** les personnes en LHSS, LAM ou au sein de l'ESI ou des Bains-Douches.

Le SSP inscrit son action dans:

- ➤ La philosophie de la déclaration universelle des droits de l'homme et les principes du préambule de la constitution de 1946, tels que rappelés dans la charte du SSP :
- La dignité : préserver et rendre sa dignité à la personne en détresse physique ou sociale,
- La solidarité : assurer à la personne recueillie le droit à la protection médicale et/ou sociale prévu pour sa situation,
- La citoyenneté: assurer à la personne recueillie le droit à l'information, la communication, la participation et l'exercice de ses droits et devoirs civiques
- La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

 Celle-ci tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à

¹ Régi par la convention constitutive du 14 décembre 1994 modifiée

en corriger les effets. Elle est conduite dans le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun d'entre eux et en leur garantissant un accès équitable sur l'ensemble du territoire.

Les valeurs portées par le service public de « l'accueil, de l'hébergement et du logement » :

- le droit au recommencement
- l'égalité devant le service
- l'application du principe de non-discrimination à l'égard des usagers.
- l'adaptation des prestations à la demande sociale des publics accueillis pour suivre l'évolution des besoins et faire une place à l'innovation
- la **neutralité** qui veut que le service public soit guidé par l'intérêt général et les valeurs qu'il impose aux différents acteurs.

Ces principes inspirent une **éthique de l'intervention** reposant sur plusieurs fondamentaux :

La mise en œuvre d'une démarche de proximité, fondée sur :

- L'atteinte des personnes « là où elles sont » (démarche d'outreach) par un travail d'aller vers ;
- L'accueil inconditionnel des personnes « là où elles en sont », c'està-dire sans exigence vis-à-vis d'une démarche de soin ou d'insertion ;
- La mise en place des réponses adaptées et graduées pour chaque personne en fonction de sa demande mais également de l'absence de demande explicite.
- ➤ Le pouvoir et le contrôle redonné à la personne dans l'évaluation de ses besoins et dans la détermination des moyens pour y répondre, présents dans la logique de réduction des risques et des dommages, par l'importance de :
 - Reconnaitre la capacité des personnes à agir sur leur qualité de vie et leur santé ;
 - Valoriser les savoirs d'expérience des personnes ;
 - Soutenir l'entraide mutuelle et la solidarité entre personnes.
- L'évaluation permanente de la qualité des prestations et des effets de l'intervention pour les personnes afin d'adapter les réponses et prévenir les risques liés à leur vulnérabilité.
- > La coordination du parcours des personnes et la prévention des ruptures.

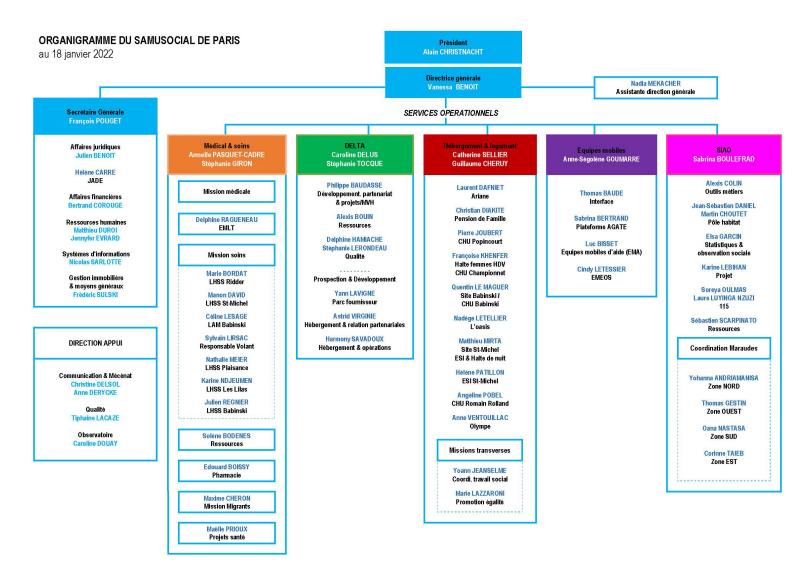
L'accompagnement doit se faire au service du parcours de vie, et donc dans la transversalité sociale, médico-sociale et sanitaire. L'intrication des besoins des personnes nécessite des interventions relevant de disciplines et secteurs différents.

b) Le projet d'établissement porte la vision stratégique du Pôle Hébergement Logement (PHL) auquel il est rattaché

Le projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des **axes définis par le projet du Pôle Hébergement Logement (PHL)**, déclinés dans les thématiques suivantes :

- Les ressources au service de l'intervention sociale
- Les modalités d'hébergement, l'autonomie et le travail social
- L'urgence sociale
- L'accompagnement du public femmes

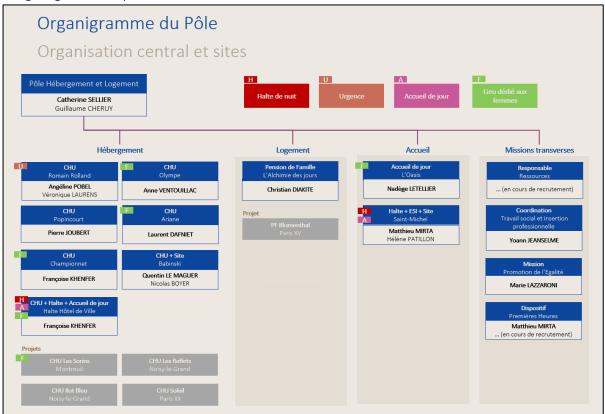
Le Pôle Hébergement Logement relève du département opérationnel du SSP; il est positionné comme suit dans l'organigramme général.





1. La présentation de l'établissement

L'hospice Saint Michel est intégré au Pôle Hébergement et Logement dans l'organigramme qui suit.



a) L'histoire de l'établissement

L'histoire du site Saint Michel

L'hospice Saint Michel est, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, destiné à accueillir des personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité du territoire parisien.

Par testament olographe du 15 février 1825, le tapissier Michel-Jacques Boulard lègue à l'administration des hospices civils de la Ville de Paris, une somme destinée à fonder une maison de retraite. L'acceptation du legs et de ses charges par l'ordonnance royale du 28 décembre 1825 aboutit à l'édification d'une bâtisse à la limite de la ville de Saint Mandé. L'inauguration de l'hospice Saint Michel a lieu le 24 avril 1830, tandis que l'administration procède à son ouverture le 4 août suivant. Conformément aux volontés du bienfaiteur, l'établissement, aussi connu sous la dénomination de fondation Boulard, reçoit à son ouverture douze septuagénaires parisiens dans l'indigence ou atteints d'une infirmité incurable.

En 1960, l'établissement Lenoir-Jousseran - Boulard compte 239 lits réservés aux personnes âgées. Le décret du 30 décembre 1972 décide le changement de l'administrateur de l'hospice : le Ministère de la Santé publique rattache la fondation Boulard et Berton, fondation Lenoir Jousseran, au Bureau d'aide sociale de la ville de Paris (BAVP).

En 1995, le BAVP met à disposition à titre gracieux l'hospice Saint Michel au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Samusocial de Paris (SSP) pour ses missions. Le Samusocial de Paris fut créé le 22 novembre 1993 et constitué en GIP le 19 décembre 1994. L'hospice Saint Michel en devient le siège social en 1996.

Au sein de l'hospice Saint Michel, le Samusocial de Paris développe plusieurs types d'activités ayant évolué avec le temps.

Les établissements et services aujourd'hui hébergés sur le site Saint Michel

L'Espace Solidarité Insertion (ESI) « La Maison dans le Jardin » accueille des personnes en situation de précarité ou de grande exclusion. Elles peuvent y venir tous les jours en semaine pour y recevoir une aide, un soutien, des prestations de base, des soins et un accompagnement.

Un service de domiciliation avec un agrément de 500 places est adossé à l'ESI.

Depuis 2017, **la Halte de nuit Saint Michel** est destinée aux personnes en grande exclusion et en situation d'errance, en refus des structures d'hébergement d'urgence. Le projet fut proposé pour une période de 6 mois dans un premier temps, puis a été reconduit tous les ans. La Halte de nuit Saint Michel accueille des hommes isolé (la Halte de nuit de l'Hôtel de Ville, également gérée par le SSP, est dédiée à l'accueil des femmes).

Le Dispositif Premières Heures (DPH), qui accompagne entre 5 et 15 personnes dans une démarche d'insertion professionnelle, à travers différentes activités (bricolage, jardinage, paysagisme, etc.).

Le service d'aide à l'insertion professionnelle du PHL : la responsable du développement de l'insertion professionnelle, et deux Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP).

Un lieu d'hébergement et de soins comprenant 30 lits de halte de soins de santé, destiné à des personnes sans domicile souffrant d'une pathologie aiguë ne nécessitant pas d'hospitalisation. Il s'agit du **LHSS Saint Michel**, premier LHSS de Paris, créé en 1996.

L'appartenance au réseau des ESI

L'accueil de jour du Samusocial de Paris adhère au cahier des charges des **« Espaces Solidarité Insertion »**. Devenu acteur essentiel de la prise en charge de l'urgence sociale dans la capitale, le réseau des ESI parisiens s'est développé en cohérence avec la politique conduite en matière de veille sociale à l'échelle départementale comme nationale².

Les ESI sont gérés par le Samusocial de Paris, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), ou par des associations (Aurore, Aux Captifs la libération, le Centre d'action sociale protestant (CASP), Emmaüs Solidarité, la Fondation Armée du Salut, la Halte aux femmes battues (HAFB), l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), La Mie de pain).

Le dispositif des ESI est co-piloté et cofinancé par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement 75 (DRIHL 75), la Mairie de Paris et la RATP. Le poste de soins de l'ESI La Maison dans le Jardin est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France.

A ce jour, seize accueils de jour se sont vus reconnaître la qualité d'« Espaces Solidarité Insertion » à Paris (voir plan en annexe).

Objectifs des ESI

Les ESI accueillent de manière inconditionnelle tous ceux que les difficultés de l'existence ont conduit à un état de très grande précarité et d'exclusion. Ils ont pour mission d'accueillir et d'accompagner des personnes, souvent fortement désocialisées, dans la reconstruction de leur identité et de leur projet, avec l'objectif de les réorienter à terme vers les services de droit commun.

Les ESI s'adressent principalement aux personnes isolées majeures. Certains peuvent être spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de certains publics : les familles ou femmes à la rue, les femmes victimes de violence.

<u>Prestations offertes par les ESI</u>

Les ESI offrent une mise à l'abri en journée et des prestations d'hygiène, sociales et sanitaires adaptées aux besoins des personnes vivant à la rue à Paris.

Les prestations générales communes à tous les ESI sont :

• Des **prestations d'hygiène** : douches, sanitaires, laverie

² Cf. la brochure éditée en 2018 par la Mairie de Paris, accessible à l'adresse https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/40fdb7c0a2b20b508a9755907adbb8c2.pdf, dont certains contenus sont repris ici.

- Des **prestations sociales**: ouverture de droits (RSA, CMU, AME), recherche d'hébergement, accès à l'aide alimentaire
- Des **prestations médicales et paramédicales** : consultations de médecine générale, spécialisée, paramédicale et psychologique
- D'autres prestations : distribution de boissons chaudes, salle de convivialité

L'ESI apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre effective de cinq droits fondamentaux :

- Le droit d'être accueilli : toute personne, quelle que soit sa situation, a le droit d'être accueillie de façon gratuite, anonyme et immédiate. Toute personne ayant franchi le seuil d'un accueil de jour, y trouve toutes proportions gardées un « chez soi ». Le lieu d'accueil lui est offert pour souffler, se poser, se reposer.
- Le droit au lien social : chaque personne accueillie à l'occasion de créer et développer des liens avec les autres personnes présentes sur le site, y compris les membres de l'équipe professionnelle qui adoptent une posture d'ouverture, de bienveillance et de non jugement.
- Le droit d'accès à des prestations de base: Les personnes en situation d'exclusion sont, chaque jour, confrontées à d'énormes difficultés pour simplement satisfaire des besoins aussi élémentaires que se laver, laver son linge, entreposer des affaires personnelles, conserver une image digne. Ces prestations de base sont proposées à l'ESI.
- Le droit d'accès aux soins: Les personnes en situation d'exclusion sont massivement en mauvaise santé. Elles sont très souvent dépendantes de substances diverses. Parfois elles souffrent des pathologies typiques de la rue (des parasitoses ou maladies de peau par exemple). L'ESI « La maison dans le jardin » a la spécificité de proposer un accompagnement médicosoignant: consultations médicales (médecin généraliste, dermatologue), consultations de psychologie, soins réalisés par des infirmières, douches de déparasitage accompagnées par des aides-soignantes, soins de podologie, soins dentaires, et lien avec les établissements sanitaires.
- Le droit à l'insertion : Quel que soit le degré de marginalisation de la personne accueillie, l'accueil est à tout moment un cadre de resocialisation et de responsabilisation. L'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux œuvre en faveur d'une meilleure insertion.

c) L'état des lieux du public, de l'activité et des partenaires de l'établissement

Typologie des publics accueillis

L'ESI « La Maison dans le jardin » accueille des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion sociale. L'ESI n'accueille pas de familles ni de personnes mineures, d'autres établissements parisiens étant spécialisés dans l'accueil de ces publics. De même, peu de femmes sont accueillies à l'ESI: ces dernières représentent environ 7 à 8 % de la population accueillie. Les personnes accueillies sont de nationalité variée, originaires d'Europe de l'Est pour nombre d'entre elles.

Identification des problèmes rencontrés par le public et solutions envisagées

Problèmes rencontrés par les personnes accueillies	Solutions envisagées en réponse à ces besoins	
Perte d'autonomie de la population accueillie, liée à un vieillissement prématuré (troubles cognitifs, incontinence, troubles d'orientation spatio-temporelle,).3	A l'ESI, maintien des ressources soignantes pour faire face à la plus grande dépendance du public accueilli, et notamment des permanences médicales. Sur le plan systémique, développement de structures spécialisées dans l'accueil de personnes cumulant les difficultés (précarité / vieillissement prématuré / perte d'autonomie / handicap /).	
Nombreux problèmes liés à la consommation d'alcool chez de nombreuses personnes accueillies; difficulté à se défendre et se protéger en rue en situation d'alcoolisation; difficulté à trouver des lieux de consommation d'alcool autorisée, du fait de l'interdiction récente de la consommation d'alcool dans l'espace public.	Approfondissement de la démarche de réduction des risques alcool à l'ESI, afin de proposer aux personnes accueillies un espace de consommation sécurisé et régulé visant à limiter les risques (pour l'individu comme pour le collectif) et optimiser la qualité de vie, dans un esprit de non jugement et d'accompagnement de chaque personne selon ses souhaits et capacités.	
Exiguïté des locaux (tensions d'occupation du fait d'un espace limité).	Réaménagement des locaux et idéalement agrandissement. Un projet architectural ambitieux concernant l'ensemble du site Saint Michel intègre ces perspectives.	

_

³ Une dégradation globale de l'état de santé des personnes accueillies est observée par l'équipe de l'ESI. L'errance et la vie à la rue sont en effet des facteurs d'aggravation de l'état de santé des personnes. La perte d'autonomie de cette population est une réalité et se traduit par des difficultés quotidiennes à se nourrir, se laver, se déplacer. Cette problématique n'est pas spécifique à une tranche d'âge particulière.

En l'absence de solutions d'hébergement adaptées à l'accueil de personnes à mobilité réduite et dotées de personnel soignant pouvant accompagner la dépendance croissante du public, de nombreuses personnes restent à la rue et multiplient les passages aux urgences. Ces situations de perte d'autonomie et de vieillissement accéléré chez les personnes vivant à la rue, sont certes à la marge au regard du nombre total de personnes sans hébergement sur le territoire parisien. Elles sont néanmoins très significatives d'une évolution sociétale globale, dans un contexte où les inégalités s'accentuent et la population se précarise.

Barrière de la langue pour un public	Développement des partenariats avec des						
accueilli peu francophone.	accueilli peu francophone. associations de traduction.						
·	Proposition de cours de langues aux personnes non						
	francophones.						

Données de l'activité de l'ESI et évolution globale

Tableau comparatif du nombre de passages annuels à l'ESI depuis 2014 :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de	22 999	22 942	25	22 812	28 383	28	21 881	Non
passages annuels			090			122		connu
Moyenne mensuelle	1917	1912	2091	1901	2365	2344	1823 ⁴ 2188 ⁵	2507 ⁶

Données d'activité en 2020 :

En 2020, on peut noter:

- Au niveau de l'accueil global :

1 006 nouvelles personnes;

1 070 personnes accompagnées par les maraudes partenaires ;

503 passages d'animaux.

Au niveau des accompagnements sociaux :

La file active par travailleur social était de 60 à 70 personnes ; 1253 entretiens sociaux ont été réalisés pour 823 personnes différentes.

- Au niveau des accompagnements paramédicaux et médicaux :

Les aides-soignantes ont rencontré 174 personnes différentes, pour 361 actes réalisés.

Les douches médicalisées ont concerné 45% des personnes prises en soin par une AS.

273 personnes différentes ont été rencontrées par une infirmière, pour 1126 actes de soin. Les pansements représentaient 23% des actes, et les préparations de pilulier 25%.

250 personnes ont pu rencontrer un médecin, ce qui représente 400 consultations.

_

⁴ Au printemps 2020 lors du premier confinement, l'ESI a été fermé pendant 2 mois.

 $^{^{\}rm 5}$ Moyenne mensuelle en 2020 par mois d'ouverture (soit 10 mois dans l'année).

⁶ De janvier à août 2021.

Les différentes parties prenantes à l'activité : les partenaires de l'ESI

Identification de	rtenaires - Modalités opération	nnelles des collaborations
Partenaires de	té susceptibles d'intervenir au s	sein du site Saint Michel
Dermatologue	Permanence 1 à 2 fois par mois	
Podologue	Permanence 1 fois par semaine.	
Bus dentaire	Equipe bénévole du bus dent semaine pour dispenser des soi aux personnes ne disposant pa	taire présente 3 jours par ins d'urgence ou d'entretien s de couverture santé.
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) Centre Est de Paris	Présence des équipes de l'EM signalements ou des difficultés Objectif de réunion de coordina Accueil par le site Saint Michel o par l'EMPP, à destination du pu pris en charge par l'EMPP	rencontrées au quotidien. tion trimestrielle du projet Radio Mobile porté
Equipe Mobile de Lutte contre la Tuberculose (EMLT)	Orientation ponctuelle vers l'éd Lutte contre la Tuberculose.	quipe de l'Equipe Mobile de
Equipes Mobiles d'Aide (EMA) et Equipes Mobiles d'Evaluation et d'Orientation Sanitaire (EMEOS)	Signalement de personnes v susceptibles d'être rencontrées de jour ou de nuit Mise à disposition de la douch les maraudes Orientations privilégiées par le nécessitant une prise en charge vers l'ESI médicalisé	par les équipes de maraude e médicalisée de l'ESI pour es maraudes de personnes
LHSS Saint Michel	Coordination avec le LHSS St-M actions d'animation et de tem du public accueilli.	
СРАМ	Permanence CPAM 2 fois par se	emaine.
	Partenaires de santé extérie	
Hôpital Saint Antoine	Partenariats avec les travailleu Antoine et mutualisation des in Orientations fréquentes par les	formations. médecins de l'ESI
Centre médico- psychologique (CMP)	Echanges avec les travailleurs s	
PASS et services d'urgences	entations effectuées par le pos decin référent	
Mission Interface	Orientation de personnes âgées Ehpad partenaires	
Association AIDES	Lutte contre le VIH et les hépati à l'ESI pour l'animation d'un st des actions de dépistages (dans santé).	and de prévention santé et
France Diabète	Interventions ponctuelles à l'Es parlons santé.	SI dans le cadre de l'atelier

		Hébergement/logement				
SIAO	0	Rencontres présentielles, par mails ou téléphoniques pour				
		échanger sur les différentes orientations avec nos				
		interlocuteurs référents (dispositifs singuliers en fonction				
		de la situation).				
	0	Rencontres avec les travailleurs sociaux des résidences				
		sociales, pensions de famille, CHRS, CHU				
Mission Interface	0	Echanges sur les situations impliquant des personnes de				
		plus de 60 ans à la recherche d'un dispositif adapté.				
	0	Coréférence partagée avec le travailleur social d'interface.				
Emmaüs	0	Inscription des personnes accompagnées sur les journées				
		thématiques en lien avec le logement.				
Hiver Solidaire	0	Places hivernales gérées par les bénévoles du dispositif.				
Mairies, CASVP,	0	Coordination avec les travailleurs sociaux des différentes				
SSP, CCAS		structures de droit commun.				
Recueil social	0	Véhicule et réalise un pré-diagnostic avant d'orienter les				
		personnes sur les structures d'hébergement à la nuitée ou de manière plus pérenne.				
		Langues				
ISM	0	Traduction au besoin par téléphone dans toutes les				
10		langues.				
Association	0	Permanence terrain le mardi et mercredi par les				
Bociek		travailleuses sociales du dispositif et échanges permanents				
		sur les différentes situations impliquant les personnes de				
		nationalité bulgare.				
Association	0	Permanence 1 à 2 fois par mois par des bénévoles afin de				
Pomost		favoriser la création de lien pour les personnes de				
		nationalité polonaise.				
Dispositifs de	0	Cours de Français langues étrangères dans plusieurs				
FLE		institutions de Paris ou Ile de France.				
. ""		Emplois/Bénévolat				
Conseillers en	0	2 CIP et 1 responsable emploi sont mobilisables au sein de				
insertion		l'ESI afin de rechercher un travail adapté aux difficultés				
professionnelle		des personnes que nous accompagnons.				
DPH (jardinage, entretien,	0	Le site St Michel accueille un Dispositif premières heures				
bricolage)		qui permet d'employer 15 personnes. L'encadrant technique s'assure que chaque personne puisse avoir un				
bileotage)		poste adapté. L'objectif final est d'amener petit à petit la				
		personne accompagnée à l'acquisition d'un rythme de				
		travail et du savoir-être en milieu professionnel, lui				
		permettant d'intégrer un emploi ou un chantier				
		d'insertion.				
ACINA	0	Partenariat avec ACINA qui permet d'orienter les				
		personnes qui ont le statut « réfugié » ou les				
		ressortissants européens.				
Dispositifs	0	Nous mobilisons couramment les professionnels de Pôle				
emplois		emploi, du PLIE, des chantiers d'insertion ou ateliers				
		protégés afin de faire tiers avec la personne orientée.				

		Aide juridique
JADE	0	Le service juridique est mobilisable quotidiennement. Les
0.122		juristes assurent une veille ou réalisent un
		accompagnement complet des personnes accompagnées à
		l'ESI. Ils peuvent accompagner les personnes aux RDVS
		extérieurs.
Droits d'urgence	0	Une juriste se présente tous les lundis et assure une
		permanence de 14h à 17h afin de conseiller les personnes
		accompagnées à l'ESI. La juriste assure un
D-1-4 11 1-		accompagnement juridique complet si besoin.
Points d'accès aux droits	0	Nous orientons les personnes que nous n'accompagnons pas à l'ESI dans les différents PAD de la ville de Paris. Les
aux uroits		personnes peuvent ainsi rencontrer gratuitement un juriste.
		Alimentation
Restaurants	0	Les personnes n'ayant pas de ressources sont invitées à se
solidaires		présenter dans les différents restaurants solidaires via une
		orientation faite par un travailleur social. Deux restaurants
		solidaires sont partenaires de l'ESI.
Epiceries	0	Des épiceries solidaires permettent aux personnes ayant
solidaires		des bas revenus de payer des denrées moins chères via une
		orientation du travailleur social.
Colis	0	Des colis alimentaires ou distributions sont proposées aux
alimentaires		personnes via une orientation du travailleur social.
Decesial decision de		Partenaires de la veille sociale
Recueil social de	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer
Recueil social de la RATP	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS
	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir
	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes.
		Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des
		Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes.
		Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de
la RATP	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement.
la RATP Maraudes de	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de
la RATP	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des
la RATP Maraudes de	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les
la RATP Maraudes de	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne,
Maraudes de proximité	0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore).
la RATP Maraudes de	0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore). Points réguliers avec la responsable de la coordination des
Maraudes de proximité La coordination	0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore).
Maraudes de proximité La coordination des maraudes	0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore). Points réguliers avec la responsable de la coordination des maraudes du secteur Est parisien.
Maraudes de proximité La coordination des maraudes L'Unité d'Assistance Aux Sans Abris de la	0 0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore). Points réguliers avec la responsable de la coordination des maraudes du secteur Est parisien. Points ponctuels.
Maraudes de proximité La coordination des maraudes L'Unité d'Assistance Aux Sans Abris de la Ville de Paris	0 0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore). Points réguliers avec la responsable de la coordination des maraudes du secteur Est parisien. Points ponctuels. Collaboration à la veille sanitaire hebdomadaire au Bois de
Maraudes de proximité La coordination des maraudes L'Unité d'Assistance Aux Sans Abris de la	0 0 0	Le recueil social se présente chaque matin pour déposer les personnes recueillies dans la rue ou le métro. Le RS peut revenir l'après-midi à la demande de l'ESI pour venir chercher des personnes. Nous nous coordonnons régulièrement afin de faire des points sur certaines situations concernant les personnes connues en commun. Nous pouvons également demander au recueil social de chercher une personne via un signalement. Collaboration avec les équipes de maraude de jour et de nuit du Samusocial de Paris (EMA, EMEOS) et des associations présentes dans le 12ème arrondissement (Les enfants du Canal, Aux captifs la libération, Charonne, Aurore). Points réguliers avec la responsable de la coordination des maraudes du secteur Est parisien. Points ponctuels. Collaboration à la veille sanitaire hebdomadaire au Bois de

Au	tre	s accueils de jours ou permanences sociales	
Bains douches de Charenton (Oasis)	_	Orientation des femmes pour rencontrer des travailleurs sociaux dans un lieu adapté, répondant à leurs différentes problématiques. Orientation sur RDV pour les permanences gynécologiques.	
Hôtel de Ville	0	Orientation des femmes pour rencontrer des travailleurs sociaux dans un lieu adapté, répondant à leurs différentes problématiques. Si une place se libère, les femmes orientées peuvent éventuellement intégrer le dispositif de nuit.	
Emmaüs Bois de Vincennes	 Nous privilégions une orientation et un suivi assuré par la maraude du Bois de Vincennes, pour le public accueilli qui dort dans le bois. Une veille sanitaire hebdomadaire est effectuée dans le bois par une AS et une IDE de l'ESI avec l'UASA, en lien avec EBV. 		
PSA Belleville et PSA Bastille	0	Orientation des personnes vers les dispositifs parisiens d'accueil social, en fonction de leur âge.	
		Animaux	
Association Vétérinaires pour tous (VPT)	0	Mobilisant l'école vétérinaire de Maison Alfort et l'ordre national des vétérinaires, l'association VPT créée en 2020 permet de proposer une permanence vétérinaire toutes les deux semaines à l'ESI (il s'agit d'un projet pilote sur le plan national). Elle est financée par le plan France Relance.	
Association Gamelles pleines	0 0 0	Intervention 1 fois par an pour la vaccination des chiens et chats. Orientations fréquentes de la part de l'ESI, pour une veille et un soutien à l'alimentation des animaux. Recherche de bénévoles pour garder les animaux en cas d'hospitalisation de leur maître. Dons de croquettes et de matériel pour animaux, distribués à l'ESI.	
		Partenaires annexes	
Photographe	0	Possibilités de se présenter chez le photographe Ajl Photos, à 500 mètres de l'ESI afin de réaliser des photos agréées à un prix réduit.	
Banque	0	Entraide sur les situations complexes avec deux agents de la banque postale située à proximité de l'ESI.	

d) Les principes d'intervention de l'établissement

L'équipe pluridisciplinaire de l'ESI « La Maison dans le jardin » a adopté des valeurs et principes d'intervention spécifiques qui lui permettent de guider son action.

Il s'agit bien entendu des **principes directeurs de l'action du SSP**, énoncés dans le préambule :

- > L'aller-vers, la création de liens.
- La globalité ou transversalité de l'accompagnement (voir en annexe le schéma de déclinaison du projet personnalisé de prise en charge des personnes à l'ESI, dont l'accompagnement se déploie à travers de multiples dimensions interconnectées, toutes nécessaires à l'épanouissement de la personne).
- > La recherche du développement de l'autonomie.

L'accent est également mis sur des **principes d'intervention spécifiques** liés à une certaine éthique de l'accueil à l'ESI « La Maison dans le jardin » :

- > L'inconditionnalité de l'accueil et la garantie de l'anonymat
- La personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement, avec la recherche de solutions toujours adaptées au mieux à la particularité des situations et à l'unicité des personnes rencontrées.
- La possibilité de proposer systématiquement une évaluation sanitaire et sociale à toute personne se présentant à l'ESI, grâce à des permanences de terrain des TS et soignantes.
- > La convivialité (par exemples avec un espace café ouvert en continu au quotidien, la proposition d'événements conviviaux ponctuels).
- La bientraitance, le non-jugement et la recherche d'une visée éducative dans la conduite des actions (y compris dans le processus décisionnel de sanction en cas de violence et d'irrespect des règles de la vie en collectivité).

Enfin, l'accueil et de l'accompagnement à l'ESI se déclinent selon **trois particularités pratiques** qui visent à améliorer l'accessibilité inconditionnelle de l'accueil de jour :

- ▶ L'accueil des animaux.
- L'accueil des personnes à mobilité réduite et l'accessibilité à toutes les prestations.
- > La réduction des risques alcool.

2. L'organisation de l'établissement

a) La description des activités de l'établissement

Planning général de fonctionnement

L'Espace Solidarité Insertion est ouvert au public toute l'année (sauf les jours fériés) les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h à 20h et les jeudis de 13h30 à 17h30. De façon exceptionnelle, l'ESI ouvre le week-end (plan grand froid, canicule, événements, etc.).

Prestations accessibles chaque semaine à l'ESI

	Description	Encadrement, horaires
PRESTATIONS DE REPONSE AUX BESOINS DU QUOTIDIEN	Les personnes accueillies bénéficient d'une collation de 8h à 9h et à 16h. Des boissons chaudes, des jus et des soupes sont distribués tout au long de la journée. L'espace café dispose de prises de rechargement pour les appareils électroniques.	Un animateur est dédié à cette distribution. Un bénévole est parfois présent pour assurer la gestion de l'espace café.
TIONS D	L'espace hygiène (sanitaires, douches, machines à laver, sèche-linges) est accessible de 10h à 17H.	Un animateur est dédié à l'accueil dans l'espace hygiène.
PRESTA	Permanence d'un barbier-coiffeur (les prestations concernent uniquement les coupes de cheveux tant que la situation sanitaire impose le port du masque)	Les vendredis matin à l'espace hygiène (début prochainement)
	Permanences vétérinaires	Le jeudi après-midi 1 semaine/2
ONS	Accompagnement social : entretiens planifiés et RDV de terrain	3 travailleurs sociaux ayant chacun 1j/semaine dédié à des RDV de terrain
Į Į	RDV avec une juriste de Droits d'urgence	Permanences à l'ESI les lundi
PRESTATIONS SOCIALES	RDV avec un professionnel de la CPAM pour des ouvertures de droits à l'Assurance Maladie	Permanences à l'ESI les mardi et mercredi
	Courrier (service domiciliation)	L'après-midi

PRESTATIONS DE SOINS	Soins, présence sur le terrain, aide pendant les consultations médicales	2 infirmières	
	Douches de déparasitages, présence sur le terrain, soins d'hygiène, gestion du vestiaire	3 aides-soignantes	
	Consultations médicales : médecin généraliste, dermatologue	Un.e médecin généraliste est présent une demi-journée tous les jours du lundi au vendredi. Permanences d'un dermatologue environ 1 fois par quinzaine.	
	RDV avec une psychologue- addictologue	Une psychologue-addictologue est présente 1,5j/semaine (jeudi et vendredi après-midi)	
	RDV de soins dentaires	Présence du bus dentaire les lundi, mardi et mercredi.	
	RDV avec une podologue	Permanence les mardis après- midi	

Suivi des prestations

Plusieurs outils de reporting de l'activité de l'établissement existent (de nombreux tableaux ont été mis en place en 2019 et 2020), pour tous les corps professionnels et pour le suivi de l'ensemble des prestations effectuées : entretiens avec les TS et orientations sociales effectuées, douches, lessives, RDV vers des partenaires internes, dossiers de soins, etc. Les outils créés continueront à être utilisés pour les années à venir, ce qui permettra un meilleur suivi de l'activité et une comparaison plus facile avec les années précédentes – à partir de 2020.

Activités proposées à l'ESI

Des sorties culturelles sont ponctuellement organisées : visites de musées, du château de Vincennes, etc.

Des événements conviviaux exceptionnels ont lieu dans l'année à l'ESI: Fête de Noël, Fête de l'été, Barbecues, Pique-nique inter-ESI, Apéritifs (à venir prochainement dans le cadre de la démarche de RDR alcool), Projections de films (en journée ou en soirée), Journée de sortie à la mer (en Normandie), Séjour de rupture

Enfin et surtout, **plusieurs projets d'activité ont été créés à l'ESI**. Ils donnent lieu à des ateliers réguliers, animés pour la plupart de façon pluridisciplinaire.

Plusieurs projets ou ateliers sont encore en réflexion ou en cours de conception (voir à ce sujet la partie « Feuille de route »).

Projet/Atelier	Objectifs Activités	Périodicité et organisation des séances	Porteurs du projet (en gras le référent)
ESI hors les	Il y a pour les professionnels de l'ESI un enjeu de	Hebdomadaire (le lundi	Edouard
murs	connaissance plus précise du public et de ses besoins,	matin):	Christophe
	un enjeu de faire connaitre l'ESI et de levée la	Maraude de 10h à 11h30,	Joanna
	méfiance envers les structures médico-sociales.	pédestre (possibilité	
	Les objectifs du projet sont de :	d'utiliser un véhicule	
	1. Rencontrer les personnes en situation de grande	·	
	précarité présentes localement et travailler sur le		
	lien : créer, maintenir, renforcer ou restaurer le lien	transport pour être	
	entre la personne et l'ESI ou les autres dispositifs	conduites à l'ESI)	
	de l'arrondissement.	Reporting de 11h30 à 12h	
	2. Mieux connaître les conditions de vie et les besoins		
	des personnes qui vivent autour de l'ESI, en les		
	voyant sur leurs lieux de vie, en identifiant et	pouvoir donner aux	
	collectant leurs besoins.	personnes rencontrées un	
	3. Faire connaître l'ESI aux personnes qui ne		
	connaissent pas nos actions et les inciter à y venir.		
	4. Chercher à répondre aux besoins des personnes	prestations, carte	
	rencontrées et notamment aux problématiques		
	urgentes.		
	La pluridisciplinarité de notre approche		
	(animateur/TS/aide-soignante ou IDE), pendant la		
	maraude comme après, permet une coordination facilitée.		

Initiation au sport	Accompagner les personnes en grande exclusion accueillies à l'ESI vers une réinsertion par le biais du sport, en travaillant leur remise en forme mentale et physique	1 semaine/2 le jeudi après- midi (14h-16h30) + 3 gros événements dans l'année : l'été, au printemps, en fin d'année	Movses Louise Flavie
Parlons santé	Les objectifs sont de : 1) Permettre aux personnes en grande précarité qui fréquentent l'ESI de : - Développer une approche d'empowerment : favoriser la responsabilité et l'autonomie sur le thème de la santé - Développer leur ouverture et favoriser leur participation (production d'affiches, retour sur les ateliers), à travers une dimension ludique et non pas formelle de l'atelier - Accéder à des actions de prévention - Adopter des habitudes favorables à leur santé. - Développer les comportements permettant l'orientation vers le soin - Accéder aux soins de manière pertinente et adaptée. 2) Impliquer l'ESI dans une démarche de prévention au long court 3) Former un groupe de travail pluridisciplinaire afin de coordonner, d'animer, de développer les actions de prévention. (Le groupe de travail se réunit 1 fois par trimestre pour dégager des thèmes. Chacun est le bienvenu pour proposer des thèmes et s'investir. Le groupe de travail est moteur, ouvert à chacun.) 4) Développer un partenariat fort avec les structures permettant la mise en place d'une continuité des	Mensuelle, en extérieur ou en intérieur. Thèmes choisis en 2021 : - VIH et hépatite C (intervention d'AIDES) - Tuberculose - Visite PASS St Antoine - Paris Diabète - Prévention sur les maladies mentales - Parasitoses - Hygiène buccodentaire - Alcool et cannabis - CPAM - Covid	Florence Sylvie Camille Sébastien

	soins. Développer un carnet d'adresses, les liens avec	
	les partenaires, pour faciliter les actions.	
Remise en forme	Accompagnement de 6 personnes (4 en période Covid) pour des activités en extérieur. Remise en forme distincte du sport, plutôt pour des personnes avec des capacités physiques limitées. Accompagnement à la fois individuel et collectif, avec une implication des gens dans la co-construction du projet. Les objectifs sont de : Développer des compétences psycho-sociales Développer une dynamique de groupe Favoriser la pratique régulière d'une activité sportive S'initier à de nouvelles pratiques sportives (yoga, vélo, piscine, équitation, golf) Permettre un temps d'autoévaluation et d'échange après chaque séance Valoriser la participation active des personnes de l'atelier. Encourager chaque participant à proposer et organiser une sortie sportive.	l'atelier: -1 jeudi après-midi par mois : petite séance de remise en forme autour du lac de St Mandé. Départ à 14h, retour à l'ESI vers 15h30 pour un debriefing de la séance et une autoévaluation sur les objectifs que chacun s'est fixé. (si pluie: séance de yoga à la chapelle)1 sortie à la journée par trimestre ou semestre (Fontainebleau, St Germain-en-Laye, parc de la Villette,) afin de coupler aussi avec une découverte culturelle - Idée en cours de réflexion sur un séjour de rupture basé sur des activités sportives et de bien être adaptées au public de l'ESI, en lien avec l'association un ballon pour l'insertion.

Atelier bien- être pour les femmes ⁷	Redefiner da compe dax reminee pedi premare com	Une séance par mois, le mercredi après-midi (14h-16h30) Perspective de proposer ponctuellement une sortie extérieure (à la demande des bénéficiaires), à vocation culturelle, de détente ou de soins Organisation d'un événement exceptionnel pour la journée de la femme	Laëtitia Camille
Atelier musique ⁸	 Accompagner les participants à la découverte et l'utilisation d'instruments de musique (percussions notamment); Travailler sur la dynamique de groupe, créer des liens entre les personnes Découvrir différents styles musicaux d'origine culturelle variée S'autoriser à mettre de côté un temps ses difficultés quotidiennes Travailler sur l'écoute de soi, des autres et la concentration 	Séances hebdomadaires (le vendredi après-midi) Autres aspects du projet : Assister à un concert une fois par trimestre Organiser un concert annuel à l'ESI	Khaled Sébastien

⁷ Une autre déclinaison de l'atelier femmes est actuellement suspendue en raison des contraintes sanitaires : le petit déjeuner ou goûter pour les femmes. Ce temps aurait lieu mensuellement le même jour qu'une permanence gynécologique, en projet.

⁸ L'atelier musique est suspendu pour le moment en raison de l'absence du professionnel référent.

b) L'équipe de l'établissement

L'équipe pluridisciplinaire de l'ESI « La Maison dans le jardin » se compose de **15,94 ETP** (voir détail dans le Tableau Des Emplois présenté en annexe).

Les professionnels se répartissent en **3 grandes catégories professionnelles**, assurant 3 types de prestations pour un accueil et un accompagnement globalisé du public :

- Les animateurs, pour l'accueil à l'ESI, le recueil des demandes et l'identification des besoins des personnes, leur orientation intra ou extra ESI, l'accompagnement aux RDV au sein du site, et pour la gestion et dispensation des prestations de base.
- Les travailleurs sociaux : éducateurs spécialisés et assistante sociale, pour l'accompagnement social.
- Le poste de soins : infirmières, aides-soignantes, médecin référente, auxquels s'associent la psychologue-addictologue, les médecins vacataires, la podologue et les différents intervenants du soin ponctuels, pour l'accompagnement sur le plan de la santé.

A ces trois groupes des professionnels de terrain s'ajoutent une secrétaire administrative en charge de la gestion du service domiciliation, ainsi qu'un responsable et une responsable adjointe.

L'organigramme de l'ESI est visible en annexe.

Des bénévoles interviennent également pour des durées de 2 à 4 heures, pour des missions de :

- > Gestion de l'espace café et création de liens (tâche facilement accessible sans connaissances techniques, et cadre propice à la rencontre).
- Animation d'activités ou d'ateliers divers, selon la compétence du bénévole : ateliers informatique, théâtre, etc.
- ➤ **Proposition de permanences** également liées au profil spécifique du bénévole : discussions en langue polonaise (association Pomost), coiffure, etc.

Le retour des bénévoles à l'ESI a repris progressivement en 2021, après la fermeture momentanée du service en 2020 et l'allègement des mesures sanitaires lié à la COVID-19.

Plannings de présence de l'équipe de l'ESI

La **présence horaire des professionnels** (hors responsables) se décline comme indiqué dans le tableau suivant.

7h3	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17h	18	19	20
0	h	h	h	h	h	h	h	h	h		h	h	h
Anir	Animateur 1 : 7h30 à 15h												
Animateur 2 : 7h30 à 15h													
Animateur 3 : 10h à 17h30													
Animateur 4 : 10h à 17h30													
Animateur 5 : 11h à 18h30													
Animateur 6 : 12h30 à 20h													
TS 1: 10h à 17h30													
TS 2:10h à 17h30													
			TS 3	: 10h	à 17h3	0							
AS 1: 8h30 à 16h													
	AS 2:11h à 18h30												
			AS 3	: 10h	à 17h								
IDE 1 : 10h à 17h30													
	IDE 2: 8h30 à 16h												
							Psych	ologue	:	13h30-			
							17h30	9					
Secrétaire administrative (domiciliation): 10h													
	à 17h30												

Des permanences médicales ont lieu par demi-journées, le matin ou l'après-midi. Le jeudi la plupart du temps, l'ensemble de l'équipe de l'ESI travaille en 10h-17h30 de façon à pouvoir se réunir le matin de 10h à 13h pour des réunions (décrites plus loin). L'ESI est alors fermé au public le matin, et ouvert de 13h30 à 17h30.

Un agent d'accueil est présent 24h/24 sur le site, et des agents de restauration sont là de 8h30 à 20h30.

Les membres de l'équipe de l'ESI déjeunent lors de 2 services différents pour le repas du midi, de façon à assurer une ouverture de l'établissement en continu.

_

⁹ Présence le jeudi de 10h à 17h30 (réunion d'équipe de 10h à 13h).

Les réunions de l'ESI

• Les temps de réunions internes / les réunions d'équipe

Quelles que soient les temps de réunions internes, l'équipe est associée à la définition du contenu des échanges, et peut librement proposer des sujets. Ces réunions ont une fréquence variée.

Au quotidien ont lieu:

- ➤ Les briefings. Ils réunissent un membre de chaque corps professionnel (un.e TS, un.e animateur.trice, une AS et/ou une IDE) avec un responsable pendant une durée courte (30 minutes maximum), en milieu de journée à 12h15. Ces temps de coordination permettent de transmettre les informations pratiques pertinentes pour le bon déroulement de la journée, et de s'accorder si nécessaire sur la conduite à tenir qui semble la plus juste en réponse à certains besoins ou problèmes (notamment par rapport à des comportements de violence de la part de certains usagers). Chaque professionnel est ensuite chargé de transmettre les informations adéquates à ses collègues. Un cahier de briefing permet également aux absents de se tenir au courant.
- Les transmissions entre équipes ESI et HDN, ou entre professionnels d'un même corps travaillant en horaires décalés (par exemple au poste de soins).

Mensuellement ont lieu:

- Les réunions d'équipe de l'ESI (généralement, le premier jeudi de chaque mois) réunissent l'ensemble de l'équipe, la médecin référente de l'ESI et la secrétaire administrative chargée du service domiciliation. Ces réunions permettent d'aborder des sujets divers concernant :
 - La vie de l'équipe (plannings, congés, départs et arrivées, remplacement, atmosphère générale, etc.);
 - Des informations pratiques concernant le service ou les personnes accueillies;
 - o Les perspectives et projets de l'établissement, etc.
- Les réunions des équipes de l'ESI et la HDN. En pratique, les animateurs de la HDN y sont rarement présents du fait des contraintes de planning jour/nuit, mais l'IDE, le TS de la Halte et l'animatrice de l'ESI présente en soirée à la Halte y participent.

D'autres réunions ne se déroulent pas à périodicité régulière, mais seulement pendant des périodes définies ou en fonction des besoins et projets :

- ➤ Des Groupes d'Analyse de la Pratique (GAP), animés par des psychologues extérieures au service. Mis en place en 2020 dans un contexte de dialogue managérial délicat, les séances ont permis à l'équipe de s'exprimer en l'absence de leurs responsables sur des problématiques rencontrées dans leur quotidien de travail dans l'accompagnement des personnes rencontrées comme dans la vie de l'équipe. Cette expérience de dialogue a été appréciée par l'équipe et a donné des résultats intéressants ; il a donc été décidé que de nouveaux temps de GAP soient organisés en 2021. Le devenir et le contenu des GAP sont aujourd'hui en réflexion afin de répondre aux actuels besoins et attentes de l'équipe dans un nouveau contexte de travail.
- Les réunions par corps professionnels (les TS parfois avec le coordinateur du travail social au sein du PHL / les animateurs / les soignants et la psychologue parfois avec la médecin référente de l'ESI). Les responsables peuvent décider de l'organisation d'une réunion par corps professionnels, mais l'initiative peut également venir des membres de l'équipe. Selon les sujets abordés, les responsables y assistent ou non.
- Des réunions de travail sur le projet d'établissement, pour l'élaborer ou pour en effectuer son suivi et son évaluation à périodicité régulière (pouvant donner lieu à une actualisation, notamment du plan d'actions).
- ➤ Des réunions de travail sur le projet architectural (« Saint Michel 2023 ») se sont déroulées à partir du début d'année 2021, afin de recueillir l'avis, les idées et propositions des professionnels de terrain sur les réaménagements des locaux de l'ESI.

• Les temps de coordination pour la prise en charge de la personne

- Des **« réunions sanitaires et sociales » (R2S)** ont lieu mensuellement (généralement, le troisième jeudi de chaque mois), en présence de l'équipe professionnelle au complet, y compris la médecin référente de l'ESI. Il s'agit de réunions de concertation pluridisciplinaire sur des situations d'accompagnement complexes concernant des personnes accueillies. Ces réunions ont pour but de partager les différents regards de l'équipe sur les situations, de croiser les points de vue afin de décider collégialement d'une prise en charge sanitaire et sociale adaptée aux problématiques rencontrées par les personnes¹⁰.
- Des réunions de synthèse avec des partenaires. Elles sont ponctuellement organisées à St Michel ou en dehors, elles concernent l'accompagnement

¹⁰ Cf. la matrice d'étude de situation en R2S en annexe. Cette fiche sert à la fois de base à la préparation de la réunion, et de modèle de compte-rendu.

individuel et le devenir de certaines personnes connues de l'ESI. Elles réunissent les professionnels de l'ESI qui connaissent le mieux la personne, éventuellement un responsable, le ou les partenaires concernés, et souvent la personne est associée le plus possible à la réflexion concernant sa situation, à la prise de décision qui en découle éventuellement.

• Les réunions de rencontre et de coordination avec les partenaires

- Les partenaires externes : principalement l'EMPP (dans le cadre des R2S), le recueil social de la RATP, Emmaüs Bois de Vincennes, la commission restauration d'Ekilibre, le bus dentaire, les PASS et services d'urgence, etc.
- Les partenaires internes au SSP: la domiciliation; le service d'aide à l'insertion professionnelle; le coordinateur du travail social; le responsable des bénévoles (incluant l'organisation ponctuelle de « speed-matching » avec de futurs bénévoles); la chargée de missions pour les femmes; la chargée de missions environnementale (pour la promotion d'un « SSP vert »); ; la chargée de missions culture; la coordination des maraudes; les EMA; la mission interface; le SIAO; le PMS (notamment, à partir de l'été 2021, pour l'organisation de sessions de vaccination anti-Covid); les autres psychologues (réunion trimestrielle avec la psychologue de l'ESI); l'instance éthique; les chargées de mission formation; la psychologue du travail; la direction qualité; etc.

Selon les sujets abordés et les besoins, la rencontre avec ces partenaires variés se fait avec les responsables seulement, avec les membres d'un corps professionnel, ou parfois avec l'équipe complète.

• Les réunions du pôle

Les responsables participent enfin à différentes réunions à l'échelle du PHL:

- ➤ **Des temps de transmission** ou de travail sur certains sujets spécifiques à l'établissement, généralement sur le site St Michel, avec la directrice du PHL et/ou le directeur adjoint du PHL. Ces rencontres ont une périodicité variable, généralement mensuelle, adaptable en fonction des besoins.
- Les réunions des responsables du pôle, mensuelles, à Ivry ou sur un site du PHL, en présence de l'ensemble des responsables du PHL et de la direction du PHL
- ➤ Des ateliers de travail dans le cadre de la rénovation du PHL, sur différents thèmes, en réunissant des responsables volontaires et parfois le soutien de certaines fonctions support. Ces thèmes ont été identifiés suite à un audit réalisé en 2020 au PHL par le cabinet de conseil TENZING.

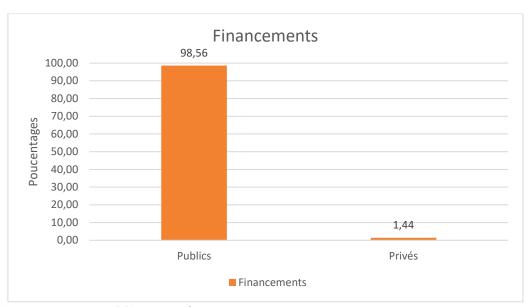
➤ Des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GAPP) avec les responsables du pôle et animés par une psychologue. L'objectif est de partager, de mettre en perspective les pratiques entre les différents services et établissements du PHL, de façon à les décloisonner, les remettre positivement en question, et à les enrichir dans une visée d'amélioration globale. Ces GAPP ont été mis en place en 2020 et se poursuivront jusqu'à l'été 2022, toutes les 4 semaines à partir de septembre 2021.

Les responsables participent enfin au COCE, ouvert à tous les cadres du SSP.

d) Le budget de l'établissement

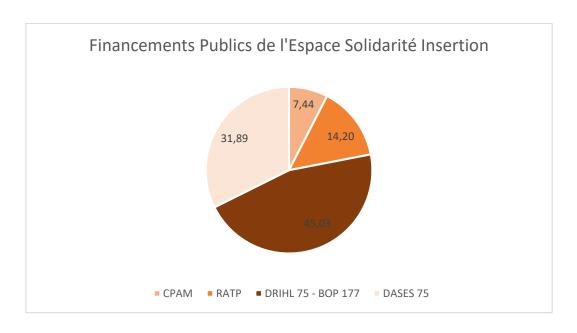
Le financement de l'ESI

L'Espace Solidarité Insertion est subventionné par des fonds publics et des fonds privés :



Les **financements publics** représentent 98,56 % du budget. Le **financement privé** ne représente que 1,44 % du budget global de l'ESI.

Les financements publics proviennent de différents organismes de tutelles :

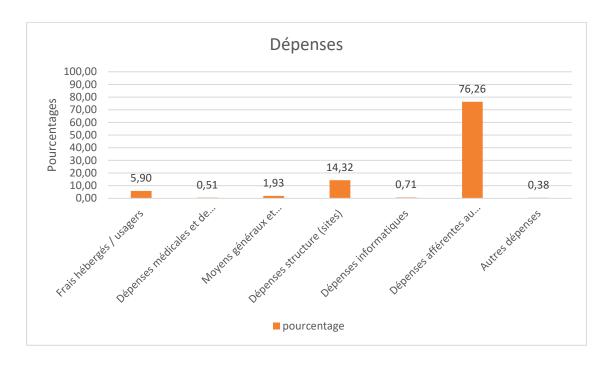


Les financements publics se décomposent comme suit :

- la **Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL 75- Budget Opérationnel de Programme 177)** subventionne 45,03 % du service ;
- la **Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES)** finance 31,89 % du budget ;
- la RATP finance 14,20 % du budget ;
- la CPAM finance 7,44 % du budget.

Les postes de dépense

Ces financements sont utilisés dans différents postes de dépenses :



Les **dépenses afférentes au personnel** et à l'**entretien des locaux** (dépenses structure) sont les plus gros postes de dépenses, avec respectivement 76 % et 14 % des dépenses de l'ESI.

Les **dépenses liées à la vie quotidienne**, au repas, à la vêture, aux animations (frais hébergés/usagers), représentent 5,90 % du budget.

e) Les locaux et les moyens matériels de l'établissement

Descriptif des locaux et de leur destination actuelle

L'ESI est situé dans le 12ème arrondissement au cœur de l'Hospice Saint Michel, site historique du SSP, inscrit aux monuments historiques. **L'Hospice Saint Michel** est un site mixte, hébergeant à la fois des établissements appartenant au Pôle Hébergement Logement du SSP (ESI, Halte de nuit Saint Michel, Dispositif Premières Heures) et appartenant au Pôle Médical et Soins (les Lits Halte Soins Santé et la pharmacie).

Les locaux de l'ESI se situent exclusivement au rez-de-chaussée du bâtiment, et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils se composent et sont utilisés comme suit :

Dans le bâtiment principal :

- Un poste de soins et un bureau médical, pour les consultations médicales et les soins réalisés, ainsi qu'un bureau/salle de soins supplémentaire ouverte pour les permanences de soins de podologie.
- Un espace d'hygiène avec sanitaires (WC et lavabos), douches, lave-linges et sèche-linges.
- Une douche médicale, à destination des personnes souffrant d'une parasitose, en état d'incurie ou non autonomes pour se laver.
- Deux bureaux pour les travailleurs sociaux, dans lesquels ils reçoivent en entretien les personnes accompagnées.
- Un bureau partagé par des professionnels membres de l'équipe de l'ESI ou extérieurs, qui interviennent à temps partiel et y reçoivent des personnes : psychologue-addictologue de l'ESI, juriste de la permanence d'accès aux droits, professionnels de la CPAM.
- Un bureau pour le service domiciliation.
- Une salle d'activité dotée de postes informatiques avec accès internet, et d'une bibliothèque (la chapelle). Cette salle est aussi utilisée comme salle de réunion.
- Une salle polyvalente avec coin cuisine, pouvant accueillir des activités pendant la journée.

Dans le pavillon Ouest :

- Au RDC, un espace café ainsi que des sanitaires ouverts au public.
- A l'étage, le bureau des animateurs ainsi qu'un bureau supplémentaire pour le 3^{ème} TS de l'ESI ou pour du stockage.

Dans le pavillon Est :

- Au RDC, les espaces d'accueil du projet « Vétérinaire pour tous ».

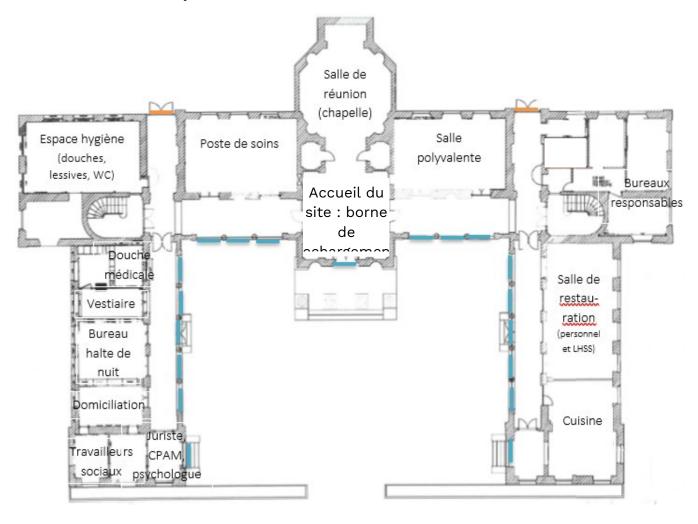
Dans le jardin :

- Le chapiteau ou barnum, d'une surface de 120m2 en hiver et de 72m2 en été, qui peut accueillir jusqu'à 30 personnes en distanciation sociale dans sa configuration la plus spacieuse.
- Enfin, le jardin est le lieu d'arrivée des personnes accueillies, où elles peuvent s'abriter sous un auvent près du coin café du pavillon Ouest.

Depuis le printemps 2020 et le début de l'épidémie de Covid19, l'affectation des locaux de l'ESI a été repensée afin de réduire au maximum les risques d'exposition des personnes accueillies comme des professionnels (avec une vigilance spécifique pour les patients particulièrement vulnérables du LHSS, hébergés au 1^{er} étage du bâtiment principal). Dans cette optique, les personnes accueillies à l'ESI ne sont plus autorisées à pénétrer et circuler dans les bâtiments sans une raison précise liée à leurs besoins d'accompagnements: RDV médical, de soins, de consultation avec la psychologue, avec la juriste, un professionnel de la CPAM, une TS, ou douche. Afin que les personnes puissent tout de même se reposer dans un espace chauffé tout en respectant les règles de distanciation sociale en vigueur, un grand chapiteau a été aménagé.

Plans des locaux de l'ESI

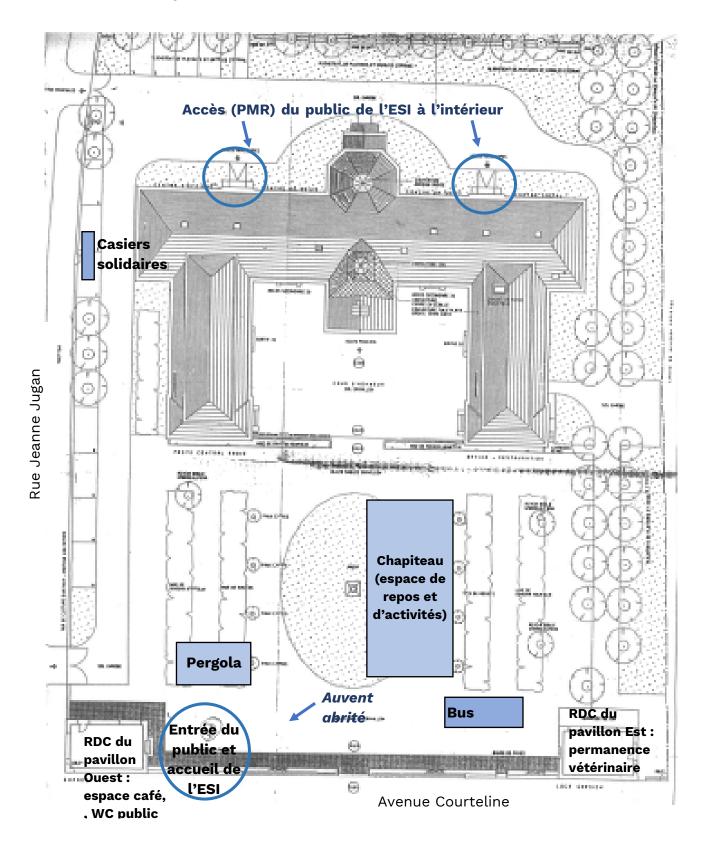
> Plan des espaces intérieurs



Des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'accessibilité de l'ESI sont prévus pour 2022, financés dans le cadre de l'appel à projet « modernisation des accueils de jour » de la DIHAL :

- Pose de stores occultants (fenêtres de la coursive vitrée)
- Réfection et automatisation de l'ouverture des portes d'accès de l'ESI (accès PMR)

Plan des espaces extérieurs



Projet architectural « Saint Michel 2023 »

L'année 2023 correspond à la date anniversaire des 30 ans du SSP, qui souhaite célébrer cela par une rénovation et une restructuration du site historique de l'Hospice Saint Michel.

Ces travaux et aménagements se déploieront dans le double but suivant :

> L'amélioration du fonctionnement de l'existant (les infrastructures hébergeant les établissements actuels, dont l'ESI « La Maison dans le Jardin »)

Les principaux besoins d'amélioration des locaux identifiés à l'ESI sont :

- Un poste de soins plus grand, avec un deuxième box pour les soins infirmiers et un espace d'attente plus grand
- Une réorganisation des bureaux des travailleurs sociaux, à rassembler avec la création d'un espace d'attente, et à penser de façon ouverte pour faciliter les échanges entre TS
- La création de salles d'activités permettant d'animer des ateliers à destination du public
- La création d'une salle de repos pour le public
- La création d'un espace de consommation d'alcool pour le public (dans le cadre de la démarche de RDR alcool qui se déploiera à partir de début 2022)
- La création de plus d'espaces de stockage
- La création de nouveaux sanitaires à destination du public, et/ou la rénovation des sanitaires existants
- La création d'une salle de pause pour le personnel
- L'amélioration des espaces de réunion pour l'équipe et de rencontre avec les partenaires
- L'amélioration de l'espace d'entrée et d'accueil du public à l'ESI : porte d'entrée plus fonctionnelle et chaleureuse, auvent de protection des intempéries plus grand, etc.

L'espace hygiène, récemment rénové grâce à un financement par la RATP, répond de façon satisfaisante aux besoins du public. Il n'est pas prévu qu'il soit transformé.

Au vu du grand nombre d'espaces supplémentaires qu'il faudrait idéalement ouvrir, le projet architectural intègre la **construction de structures modulaires supplémentaires**, en complément de la rénovation et du réaménagement des locaux existants. Afin de respecter l'esthétique et la configuration du site de l'Hospice Saint Michel, et dans le but de répondre pleinement aux multiples besoins d'espaces supplémentaires, ces structures nouvelles sont imaginées :

- Positionnées dans la continuité des ailes Ouest et Est du bâtiment principal, sans masquer la façade ni nécessiter la coupe des arbres du jardin ;
- D'allure moderne et qualitative ;

- Accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Modulables dans leurs aménagements intérieurs, avec des sanitaires dans chaque structure et des cloisons amovibles permettant d'organiser l'espace de façon très flexible et optimisée.
- > L'ouverture du site vers l'extérieur (les citoyens, les partenaires), avec l'accueil et le développement de projets favorisant la mixité sociale et la découverte culturelle.

L'objectif général 3 de la feuille de route de l'établissement pour les 5 années à venir, et en particulier l'objectif opérationnel 3.4, présentent des idées d'ouverture de l'ESI vers son environnement local.

La réflexion ayant abouti à la création de ces plans a été menée de façon collégiale,

par le responsable du site St Michel, la responsable adjointe, les responsables du LHSS, la direction du PHL et du PMS, la direction immobilière et des moyens généraux, la responsable du mécénat et des partenariats, et un étudiant en architecture qui a dessiné les plans du projet.

Cette réflexion a associé de façon étroite les professionnels de l'ESI, qui ont été sollicités à plusieurs reprises pour réfléchir aux besoins d'amélioration des locaux de l'établissement dans la double visée poursuivie par ce projet ambitieux. Il leur a été proposé de s'exprimer de façon créative au cours d'ateliers participatifs portant sur les espaces intérieurs et extérieurs de l'ESI.

Les usagers de l'ESI seront également associés lorsque le projet architectural sera davantage avancé, pour donner leurs avis et envies sur des questions concrètes (telles que les équipements et la configuration de l'espace accueil, de l'espace distribution de boissons, la couleur des pièces, etc.).

f) La démarche qualité

L'établissement est engagé dans une **démarche d'amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes accueillies** afin de satisfaire au mieux les besoins du public accueilli.

Cette démarche repose sur plusieurs outils, dont :

L'évaluation de la qualité des prestations délivrées, conformément à la loi 2002-2 du 2 janvier 2002

L'établissement produira à compter de 2022 une évaluation interne à partir du nouveau référentiel unique des ESMS porté par la HAS, en association avec les professionnels, les personnes accueillies et les partenaires. A partir de l'analyse des processus mis en œuvre, de l'organisation et des effets des

actions pour les personnes, l'évaluation devra permettre de valoriser les pratiques et de préciser les points d'amélioration.

> Des espaces et outils d'expression des usagers sont en cours de réflexion, afin de favoriser leur participation et de mieux connaître leurs attentes et idées¹¹.

La gestion des risques et l'analyse des causes

La sécurité des personnes accueillies est une dimension essentielle de la qualité de la prise en charge. Elle passe par la maitrise et une appropriation des outils de prévention et de gestion des évènements indésirables.

Concernant la gestion des risques a priori

Une **cartographie des risques usagers** a été élaborée avec les différents services opérationnels du SSP en 2020, et a permis de prioriser différentes thématiques, en cohérence avec le projet du pôle hébergement logement : gestion de crise, gestion des situations de violence, maitrise du risque infectieux, etc. Ces différents chantiers font l'objet d'un travail de formalisation des pratiques.

Concernant la gestion des risques a posteriori

La **gestion des évènements indésirables** (EI) est indissociable d'une politique de gestion des risques et d'une culture positive de l'erreur. Déclarer un évènement indésirable consiste à ne pas l'ignorer afin de l'analyser, en connaître ses origines et tenter de le maitriser. La consolidation du dispositif de déclaration des évènements indésirables graves (EIG) et d'analyse des causes prévue par le service Qualité en 2021 permet d'envisager à terme un déploiement plus large du dispositif des évènements indésirables (EI).

La mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique

Les responsables de l'ESI et l'équipe professionnelle ont à cœur d'approfondir la réflexion concernant les actions d'intervention auprès du public, afin de rester reliés au sens qui sous-tend ces actions et à la visée éducative et d'ouverture relationnelle qu'elles sont censées porter.

Certains professionnels sont formés à la réflexion éthique et membres de l'instance éthique du SSP.

Ils permettent de soutenir la dynamique de réflexion éthique de l'ESI auprès de l'ensemble de l'équipe, en rendant les questions soulevées plus concrètes et accessibles.

¹¹ Cf. la partie II qui présente la feuille de route de l'ESI pour les années 2021 à 2025 : objectif général 5.

Enfin, l'ESI est partie prenante de la démarche d'évolution de l'instance éthique du SSP :

- en participant aux échanges sur le devenir de son format, des contenus abordés et de son organisation,
- et en accueillant ponctuellement de nouvelles modalités de rencontre et de discussion éthique proposés par l'instance (ainsi, l'ESI a participé à la première édition des « Cafés de l'éthique » en 2021).

L'initiation d'une démarche environnementale à l'échelle du site Saint Michel

Il n'est pas aisé de porter des actions de préservation de l'environnement dans un établissement ayant pour vocation d'accueillir des personnes désocialisées vivant dans des situations de vie extrêmement précaires. En effet, non seulement ces enjeux semblent lointains pour ce public marginalisé, mais les défis associés sont particulièrement difficiles à relever au vu du manque de stabilité des personnes accueillies, du caractère nécessairement économique des actions menées, et des exigences sanitaires liées à la crise du Covid19 actuelle.

Pourtant, l'idée d'un « Saint Michel vert » germe dans les esprits des professionnels de l'ESI, en concordance avec le projet « Samusocial vert » porté à l'échelle de toute l'institution. La chargée de missions environnementale du SSP a ainsi pu rencontrer l'équipe et le public de l'ESI en août-septembre 2021, et être associée à la réflexion sur les possibles actions qui peuvent être conduites.

Les principales thématiques d'action environnementale qui émergent de cette réflexion collégiale sont :

- L'amélioration du tri des déchets, par la mise en place de filières sélectives : mégots de cigarette, déchets carton-plastique, déchets papier, utilisation de brouillon lorsque c'est possible. Un système de recyclage des vêtements a déjà été mis en place à l'ESI au printemps 2021. Il permet de collecter et remettre en circulation des vêtements portés par le public accueilli, auparavant fréquemment retrouvé dans les poubelles.
- L'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment (en lien avec l'AAP sur la modernisation des ADJ porté par la DIHAL en 2021, auquel l'ESI a postulé sur ce thème)
- L'amélioration de la qualité des repas servis sur le site Saint Michel (aux personnels, aux patients du LHSS en pension complète et aux hébergés de la halte de nuit en demi-pension) : au-delà de leur qualité gustative variable, les repas n'intègrent pas du tout, à l'heure actuelle, les aspects de la saisonnalité, de l'approvisionnement local et des ingrédients issus de l'agriculture biologique. Depuis le début de la crise sanitaire, ils sont servis en barquettes plastiques individuelles et dégustés avec des couverts jetables en plastique.

>	L'utilisation de gobelets en carton plutôt qu'en plastique pour le service des boissons distribuées au public, est également à l'étude (sur le plan budgétaire). Les usagers de l'ESI sont incités à réutiliser leur gobelet mais le contexte sanitaire rend cette mesure délicate à instaurer.

PARTIE II – LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ESI POUR LES 5 ANNEES A VENIR

1. Perspectives envisagées : feuille de route générale

5 objectifs généraux ou grands axes d'amélioration sont définis pour les 5 années à venir, chacun étant décliné en plusieurs objectifs opérationnels, soit dix-neuf objectifs opérationnels au total.

Objectif général 1 :
Développer
l'accessibilité de
l'ESI et permettre
l'inconditionnalité
de l'accueil des
personnes

•Dans le but de rendre l'ESI plus accessible

Objectif opérationnel 1.1 : Développer l'ouverture de l'ESI le week-end

Objectif opérationnel 1.2 : Faire connaître l'ESI, par le développement de « l'ESI hors les murs » dans le quartier environnant le site Saint Michel

•Dans le but de renforcer l'inconditionnalité d'accueil à l'ESI

Objectif opérationnel 1.3 : Mieux accueillir et accompagner les personnes ayant des consommations d'alcool par la (re)mise en place d'une démarche de réduction des risques (RDR) alcool à l'ESI

Objectif opérationnel 1.4 : Redéfinir la procédure de sanctions envers les usagers de l'ESI, grâce à une réflexion sur les pratiques professionnelles menée en équipe

Objectif général
2 : Développer les
activités
proposées à l'ESI
chaque mois et
pendant des
temps
exceptionnels

•Chaque mois

Objectif opérationnel 2.1 : Mettre en place une permanence vétérinaire

Objectif opérationnel 2.2 : Reprendre ou créer des projets d'activités à destination du public de l'ESI

Objectif opérationnel 2.3 : Remettre en place une permanence gynécologique

Pendant des temps exceptionnels

Objectif opérationnel 2.4 : Organiser des événements conviviaux ponctuels pour le public

Objectif opérationnel 2.5 : Remettre en place des séjours de rupture de plusieurs jours, et proposer des excursions à la journée

•L'ouverture aux partenaires

Objectif opérationnel 3.1 : Développer de nouveaux partenariats et renforcer les liens avec les partenaires existants

Objectif général 3 : Développer l'ouverture de l'ESI vers l'extérieur

L'ouverture aux étudiants et stagiaires

Objectif opérationnel 3.2 : Permettre la découverte du secteur du travail social auprès du public des personnes exclues par de (futurs) professionnels, et participer à leurs formations

•L'ouverture aux citoyens

Objectif opérationnel 3.3 : Développer et améliorer l'accueil et l'intégration des bénévoles à l'ESI

Objectif opérationnel 3.4 : Ouvrir l'ESI à l'accueil d'activités extérieures : AMAP, marché aux fleurs, brocante

Objectif général 4 : Rendre l'équipe actrice de la vie de l'établissement Objectif opérationnel 4.1 : Clarifier et améliorer l'organisation du travail

Objectif opérationnel 4.2 : Développer et approfondir les pratiques professionnelles

Objectif opérationnel 4.3 : Soutenir la qualité de vie au travail et renforcer la cohésion d'équipe

Objectif opérationnel 4.4 : Développer les projets, l'ouverture aux idées nouvelles, et la projection sur un nouveau site

Objectif général 5 : Rendre le public accueilli acteur de la vie de l'établissement

Objectif opérationnel 5.1 : Mettre en place des groupes d'expression pour les usagers de l'ESI

Objectif opérationnel 5.2 : Diffuser des enquêtes permettant de mieux connaître le public accueilli et ses besoins

Ces perspectives d'amélioration et de développement, ainsi que l'état des actions effectuées, sont décrits dans les pages qui suivent. A noter que certaines de ces actions sont déjà en cours mais leur inscription dans la feuille de route générale de l'établissement pour les 5 années à venir souligne la nécessité de les pérenniser ou d'améliorer/stabiliser leur mise en œuvre.

2. Descriptif des objectifs opérationnels

a) Objectif général 1: Développer l'accessibilité de l'ESI et renforcer l'inconditionnalité de l'accueil des personnes

Dans le but de rendre l'ESI plus accessible

Objectif opérationnel 1.1 : DEVELOPPER L'OUVERTURE DE L'ESI LE WEEK-END

Peu d'ESI sont ouverts le weekend à Paris, et aucun ne l'est à la fois le samedi et le dimanche. Pourtant les besoins du public restent inchangés chaque jour. La perspective d'ouverture de l'ESI « La Maison dans le jardin » le week-end fait l'objet d'un travail de réflexion mené avec l'équipe pluridisciplinaire, la direction du PHL et les partenaires de l'ESI. Elle est aussi étudiée en fonction des retours exprimés par les usagers. Cette ouverture a déjà été expérimentée à 2 reprises depuis le début de l'année 2021 en janvier et février, sur la base du volontariat des professionnels. Tant le recueil social de la RATP que les services de police et les citoyens ont salué cette initiative. Quant au public de l'ESI, il est satisfait de cette possibilité d'accueil, surtout en période de grand froid, mais la fréquentation précise reste à évaluer, particulièrement le dimanche.

Le projet d'ouverture de l'ESI le week-end pourrait se décliner comme suit, pendant une première phase d'expérimentation :

- Jours d'ouverture : Ouverture régulièrement l'hiver en période de grand froid et l'été en période de canicule.
- Horaires d'ouverture : 10h à 17h30 le samedi et le dimanche
- Professionnels (sur la base d'une mobilisation volontaire et en fonction des contraintes du planning) et prestations proposées au public :
 - 2 ou 3 animateurs pour l'accueil et l'orientation du public, le service de boissons chaudes et de collations, et la gestion de l'espace hygiène (douches et lessives);
 - 1 ou 2 professionnels soignants (AS et/ou IDE) pour effectuer des soins, des douches médicales ou réorienter les personnes si besoin;
 - o 1 travailleur social pour des entretiens de terrain.
- Perspective d'organiser des temps conviviaux à vocation culturelle et d'ouverture citoyenne.

Objectif opérationnel 1.2: FAIRE CONNAITRE L'ESI, PAR LE DEVELOPPEMENT DE « L'ESI HORS-LES-MURS » DANS LE QUARTIER ENVIRONNANT LE SITE SAINT MICHEL

Ce projet a pour but de faire découvrir l'ESI au public vivant à proximité, et ne connaissant pas forcément le lieu et les prestations proposées, ou réticent à s'y rendre du fait d'expériences antérieures négatives dans des accueils de jour ou des structures d'accompagnement social. Ce projet se fonde sur une démarche d'allervers visant à créer, restaurer ou maintenir le lien avec des personnes exclues qui ne sollicitent pas ou plus l'aide proposée par l'ESI. Ce projet innovant d'ESI mobile, ou hors-les-murs, est soutenu par la Coordination de zones des maraudes. Il est déjà à l'œuvre depuis le début de l'année 2021.

Déclinaison du projet :

- Une équipe pluridisciplinaire référente est constituée pour ce projet : 1 travailleur social, 1 aide-soignante et 1 animateur (pouvant être remplacés par leurs collègues en cas d'absence)
- Mise en place d'une maraude hebdomadaire dans le quartier environnant l'ESI, suivie par un temps de reporting
- Evaluation trimestrielle puis annuelle, notamment sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs visant d'une part à mieux connaître le public cible de l'ESI Hors-les-murs (tranches d'âge, lieux de vie, connaissance ou non d'un ESI, problématiques sociales et de santé, etc.), et d'autre part à évaluer l'impact de la dynamique d'aller vers sur le parcours des personnes (nombre de nouvelles personnes arrivant à l'ESI orientées par les maraudes de l'ESI, nombre de prestations et d'orientations effectuées sur le plan social et de la santé).

Dans le but de renforcer l'inconditionnalité d'accueil à l'ESI

Objectif opérationnel 1.3: MIEUX ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AYANT DES CONSOMMATIONS D'ALCOOL PAR LA (RE)MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE REDUCTION DES RISQUES (RDR) A L'ESI

La consommation d'alcool contribue à aggraver les problématiques de santé existantes, à en complexifier fortement l'évaluation et la prise en charge, à fragiliser la capacité d'adhésion des personnes à un projet social, et facilite l'expression de comportements verbalement et physiquement violents parfois très difficiles à gérer pour l'équipe professionnelle et pénibles pour le reste du public accueilli. La (re)mise en place d'une démarche RDR permettra d'améliorer l'accessibilité de l'ESI et les possibilités d'accompagnement à destination des personnes dont la consommation d'alcool peut s'avérer problématique, pour elles-mêmes comme pour la collectivité.

Déclinaison du projet :

- Formation et accompagnement de l'équipe professionnelle par le collectif national d'acteurs de RDR Manières de Boire, dans un esprit de questionnement et d'approfondissement des pratiques professionnelles.
- Etablissement d'un diagnostic avec l'équipe pluridisciplinaire, servant de base à la définition et à la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de RDR Alcool
- 5 journées se sont déroulées en 2021 entre février et juillet : 1 journée de sensibilisation à la démarche, 3 journées de formation, 1 journée de diagnostic. 2 journées d'accompagnement sont planifiées début 2022, pour un lancement de la démarche auprès du public et de l'équipe, avec une communication spécifique et l'organisation d'un temps convivial inaugural (apéritif). Fin 2022 aura lieu un bilan des actions et des modalités d'accueil avec alcool instaurées, ainsi qu'une adaptation éventuelle. Pour les années qui suivent, un développement des échanges avec d'autres établissements pratiquant la RDR alcool est souhaité.
- Nomination de deux professionnelles référentes de la démarche RDR Alcool pour l'ESI et la Halte de nuit, sur la base du volontariat. L'appartenance des référentes à des corps de métier différents (équipe paramédicale et animateurs), ainsi que leur travail transversal à l'ESI et la Halte de nuit, facilitera la communication intra et inter-équipes.
- Coordination des différents établissements du site Saint Michel autour de la RDR Alcool (ESI, Halte de nuit, LHSS), afin de favoriser une cohérence globale dans l'accueil et l'accompagnement des personnes consommant de l'alcool, avec notamment la formation des équipes de la Halte de Nuit mais aussi du LHSS.

Objectif opérationnel 1.4 : REDEFINIR LA PROCEDURE DE SANCTIONS ENVERS LES USAGERS DE L'ESI, GRACE A UNE REFLEXION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES MENEE EN EQUIPE

Il s'agit de s'interroger, en équipe pluridisciplinaire, sur les motifs, le sens et la portée des sanctions prononcées à l'encontre des usagers de l'ESI lorsqu'ils enfreignent les règles de respect et de sécurité qui garantissent l'équilibre de la vie en collectivité. En effet, les sanctions (avertissements ou exclusions) doivent présenter un caractère de proportionnalité par rapport à la transgression, d'homogénéité entre faits semblables – dans un souci d'équité –, tout en répondant avec le plus de finesse possible à autant de situations uniques s'inscrivant dans des contextes singuliers. Elles doivent ainsi répondre à un double objectif de justesse et de justice, en faisant sens à la fois sur le plan individuel, avec la personne ayant enfreint le règlement intérieur, et sur le plan collectif, avec les autres personnes accueillies.

Or l'équipe de l'ESI s'est interrogée sur le contenu et les modalités de communication des réponses apportées face aux infractions au règlement, ainsi que sur l'inscription des sanctions dans une visée éducative cohérente tant pour la personne concernée dans sa situation de vie singulière, que pour le collectif.

La redéfinition du système des sanctions prononcées à l'ESI se décline comme suit :

- Réflexion collégiale sur les possibilités et les limites de l'accompagnement des personnes, et sur le rôle de garant du cadre que chaque professionnel de l'ESI incarne. La nécessité d'un positionnement institutionnel partagé par chaque membre de l'équipe a été identifiée.
- Réflexion sur le mode de communication des sanctions : Il est décidé que chaque sanction donne lieu à la rédaction d'un courrier personnalisé à l'intention de la personne, dans une visée éducative et de preuve de respect envers elle. (La matrice du service qualité sert de base à la rédaction d'une lettre complétée en fonction des situations.) Le professionnel qui remet le courrier peut être un professionnel de terrain, souvent un animateur, et/ou un responsable (selon la gravité des faits, la durée de la sanction, le profil de la personne et la nécessité d'affirmer une position d'autorité forte).
- En pratique, le processus décisionnel aboutissant à une sanction a été redéfini début 2021. Il intègre désormais un temps de réflexion concertée de 2 jours avant qu'une sanction soit prononcée, autorisant chaque membre de l'équipe et notamment le référent social de la personne à se prononcer sur ce qui lui semble le plus juste, ainsi que la possibilité pour le ou les usagers concernés de s'exprimer sur les raisons de leurs actes devant un responsable. Pendant ces deux jours, la personne ayant enfreint le règlement est éloignée de l'ESI, et invitée à revenir se présenter pour connaître la suite donnée à ses actions.

- Le règlement de fonctionnement de l'ESI a été revu et est en cours de validation par le Comité Technique (prévue fin 2021). Les parties concernant les sanctions et l'information des usagers sur leurs droits notamment au recours ont été largement complétées par rapport aux versions antérieures.
- Cette démarche d'ordre éthique s'inscrit également dans une réflexion menée à l'échelle du SSP sur les exclusions, à laquelle l'ESI participe.
- Un outil de suivi des sanctions à l'ESI a été créé en début d'année 2021, pour :
 - o 1/ assurer un meilleur suivi des sanctions (leur nombre, les faits associés, les décisions prises);
 - 2/ faciliter la connaissance des sanctions par toute l'équipe, pour éviter les erreurs de coordination et les discours dissonants donnés aux personnes, notamment à l'aide d'un fichier, actualisé en temps réel, accessible à tous sur le serveur commun qui mentionne notamment les dates de fin d'exclusion;
 - o 3/ aider à évaluer l'impact des consommations d'alcool sur les comportements de violence, ainsi que la proportion des personnes concernées ayant supposément des troubles psychiques.
- Enfin, dans un souci de remontée d'informations à l'échelle du PHL, l'inscription des sanctions via l'outil Arkanin est un objectif.

b) Objectif général 2 : Développer les activités proposées à l'ESI

Chaque mois

Objectif opérationnel 2.1: METTRE EN PLACE UNE PERMANENCE VETERINAIRE

L'Espace Solidarité Insertion « La Maison dans le jardin » est l'un des rares ESI parisiens à accueillir les personnes avec animaux. Chiens et chats peuvent accompagner leur maitre dans les différents espaces ; l'ESI a ainsi comptabilisé plus de 500 passages d'animaux en 2020.

En collaboration avec l'association « Gamelles pleines », des croquettes sont distribuées pour soutenir les personnes à la rue. Des campagnes de vaccinations sont également menées chaque année.

En novembre 2020, une réflexion a été menée avec l'ordre national des vétérinaires et l'école vétérinaire de Maison Alfort. Elle a donné lieu à la création d'une nouvelle association « Vétérinaires pour Tous », dans le cadre d'un appel à projet national dont les dispositifs sélectionnés sont financés par le plan de relance du gouvernement « France Relance ». L'objectif est d'organiser un réseau de

vétérinaires professionnels volontaires afin de proposer des consultations préventives à destination des animaux de personnes en situation de précarité ou de grande exclusion. Les consultations sont assurées par des vétérinaires bénévoles, professionnels et étudiants.

L'ESI « la Maison dans le jardin » est un site pilote pour le projet de « Vétérinaires pour Tous », et propose désormais des consultations, à prix réduit, à destination des animaux que nous accueillons. Les permanences se sont déjà mises en place, avec l'objectif d'une toutes les deux semaines (le jeudi après-midi) à partir de septembre 2021. Au regard du caractère innovant de cette action, le Ministre de l'Agriculture M. Denormandie s'est rendu à une permanence vétérinaire à l'ESI en juillet 2021.

Déclinaison du projet :

- En partenariat avec l'école vétérinaire de maison Alfort, étudiants et professionnels consultent 1 jeudi sur 2 (les après-midis) dans le pavillon Est du site saint Michel.
- L'objectif est de toucher la population de l'ESI mais également les personnes avec animaux rencontrées par les équipes de maraude du SSP et les partenaires de l'ESI, en particulier la maraude Emmaüs Bois de Vincennes puisque de nombreuses personnes vivant au bois sont accompagnées d'animaux.
- Afin de proposer une qualité d'accueil optimale, certains aménagements ont été réalisés au printemps 2021 dans le pavillon Est : création d'un point d'eau (lavabo), pose de carrelage, peinture, éclairage, création d'
- un placard sécurisé, mise à jour de l'installation électrique, etc.

Objectif opérationnel 2.2 : DEVELOPPER LES PROJETS D'ACTIVITES A DESTINATION DU PUBLIC DE L'ESI

Les ateliers ou projets de l'ESI, conçus et animés de façon pluriprofessionnelle (voir la partie « La description des activités de l'établissement »), s'articulent autour de 3 axes thématiques :

- L'accessibilité pour des publics spécifiques ;
- La santé, l'activité physique, le bien-être ;
- L'art et la culture.

Ils sont tous le lieu privilégié pour la création de lien social avec et entre les personnes participantes.

Concernant l'axe thématique « Art et culture », il est prévu de mobiliser une référente culturelle à l'ESI et la Halte de nuit, qui puisse intervenir spécifiquement pour la conception, la mise en place et l'animation d'activités artistiques et culturelles auprès du public accueilli. Une animatrice socio-culturelle en formation a ainsi été présente de septembre 2020 à juillet 2021. La référente culturelle de l'ESI

et de la Halte de nuit est partie prenante d'une démarche globale d'animations de temps à visée culturelle à l'échelle du SSP, en lien avec la chargée de mission Culture, Héritage et Loisirs et les autres référents culturels du SSP.

Dans un contexte de crise sanitaire qui dure, il semblait important que les activités préalablement proposées aux usagers de l'ESI, arrêtées au début de l'épidémie de Covid-19, puissent reprendre progressivement. Il est bien entendu qu'elles sont repensées de façon à garantir la plus grande sécurité sanitaire possible afin de ne générer aucun risque supplémentaire. L'objectif est de restaurer une dynamique d'activités variées à l'ESI, dans une optique de développement de l'accompagnement proposé et de maintien du lien social pour les personnes accueillies. En 2021, les activités ont déjà repris.

Les ateliers suivants sont en projet :

- Atelier langues (porteuse du projet : Elise) qui aurait lieu une fois par semaine avec un groupe fixe (par exemple pendant 6 mois), pour des sessions de conversation sur des sujets et des démarches du quotidien. Plusieurs idées existent pour enrichir le projet :
 - o Aboutir à la fabrication d'un livret à la fin des 6 mois,
 - o Organiser éventuellement une sortie culturelle avec le groupe
 - Organiser des sessions de mise en situation accompagnée (aller à la Poste, faire le rechargement d'un Pass Navigo, etc.).
- Atelier arts plastiques (porteuse du projet : Louise)
- Atelier « Respirer/découvrir Paris » (porteur du projet : Rabah) avec pour objectif l'organisation de sorties culturelles dans Paris
- Ateliers participatifs avec les usagers, sur leurs idées et envies pour la vie de l'ESI notamment par rapport au projet architectural (porteuse du projet : Louise)
- Atelier conception et distribution de snacks avec et pour le public accueilli (porteuse du projet : Joanna)
- **Projet apiculture** pour lequel un contact avec des apiculteurs locaux a été établi. Cependant, la faisabilité du projet en termes de sécurité est questionnée ; elle est étudiée (porteur du projet : Christophe)
- **Atelier photographie** (porteur du projet : Christophe)
- **Atelier revue de presse** quotidien ou hebdomadaire, dont la sélection serait affichée sur le panneau de l'accueil de l'ESI

• Sorties à la piscine

- Accueil de deux artistes en résidence à la Cité des Arts, sur la thématique de la vie affective et sexuelle des personnes et la question de l'amour en général, avec le projet d'intégrer le fruit de leurs échanges dans une performance théâtrale
- Accueil de l'atelier Radio Mobile @organisé par l'EMPP en partenariat avec des musiciens
- Ateliers théâtre bimensuels avec un comédien bénévole
- **Ateliers informatiques**, pour apporter des compétences numériques au public, grâce à l'intervention d'un volontaire en service civique à l'ESI

Certaines de ces activités donneront lieu à une mise en place temporaire, en fonction des besoins du public et de la disponibilité des ressources encadrantes, ou au contraire seront proposées de façon plus pérenne. Elles sont toutes susceptibles d'évoluer en fonction des besoins du public cible, des changements d'organisation du service et de l'évolution du contexte général notamment sanitaire.

Les projets donneront lieu à une évaluation annuelle, sur la base d'indicateurs de suivi, et éventuellement à une reformulation.

Objectif opérationnel 2.3: REMETTRE EN PLACE UNE PERMANENCE GYNECOLOGIQUE

La gynécologue qui intervenait auparavant à l'ESI a arrêté ses permanences en 2019. L'objectif est de mobiliser une nouvelle gynécologue qui puisse reprendre des permanences au bénéfice des femmes qui viennent à l'ESI. Ces consultations permettent de nouer un lien particulier avec le public féminin de l'ESI, en lien avec l'atelier femmes. Le fait de grouper les activités et soins à destination des femmes permet à ces dernières de venir préférentiellement ce jour-là.

Déclinaison concrète :

- Permanences mensuelles, dans le cabinet médical de l'ESI, les lundi aprèsmidi
- Intervention bénévole encadrée par une convention de bénévolat
- Transmissions des consultations effectuées par la gynécologue dans le logiciel de soins
- Démarrage des permanences dès que possible

Dans l'attente de pouvoir à nouveau proposer des permanences à l'ESI, il est possible d'orienter les femmes de l'ESI vers la permanence du CHU Babinski qui a lieu chaque lundi.

Sur des temps exceptionnels

Objectif opérationnel 2.4 : ORGANISER DES EVENEMENTS CONVIVIAUX PONCTUELS POUR LE PUBLIC

L'idée est de développer la convivialité de l'accueil en proposant des temps à caractère festif, qui sortent de l'ordinaire sans nécessiter pour autant une organisation ambitieuse ou trop onéreuse. L'enjeu d'un lien chaleureux avec et entre les personnes accueillies se pose particulièrement dans le contexte morose des suites de la pandémie et ses restrictions, l'isolement des personnes accueillies s'étant accentué du fait des confinements et de la fermeture de nombreux dispositifs d'accueil.

Déclinaison concrète du projet :

- Organisation de temps conviviaux tout au long de l'année, dans le respect des mesures de prévention sanitaire (jauge, distanciation sociale, port du masque, événements se déroulant en extérieur ou éventuellement en intérieur dans des espaces désinfectés et aérés, lavage des mains, etc.)
- Objectif de un événement par trimestre : fête de l'été, fête de Noël, barbecues improvisés aux beaux jours, séances « cinéma », etc.

Objectif opérationnel 2.5: REMETTRE EN PLACE DES SEJOURS DE RUPTURE DE PLUSIEURS JOURS, ET PROPOSER DES EXCURSIONS A LA JOURNEE

L'organisation de séjours de rupture de plusieurs jours reste soumise à l'évolution de la situation sanitaire, aux possibilités du planning et du budget alloué. Elle demeure cependant un objectif annuel. En 2021, 10 personnes partiront début octobre à Port-Bail-sur-Mer pendant 5 jours, accompagnées par 4 professionnels.

L'option des excursions à la journée avec quelques personnes accueillies à l'ESI est plus facilement envisageable, et répond déjà à l'objectif de vivre des moments de partage qui sortent du quotidien, en petit groupes. De plus, la localisation de l'ESI « La Maison dans le Jardin », proche de nombreux points d'intérêts, ouvre des possibilités d'excursions agréables et faciles à organiser telles que des pique-niques à l'extérieur de l'ESI.

L'ouverture aux partenaires

Objectif opérationnel 3.1: DEVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET RENFORCER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES EXISTANTS

L'ESI travaille déjà avec de nombreux partenaires¹² Fin 2020 et début 2021, de nouveaux partenaires ont été rencontrés :

- L'association POMOST, proposant la mise à disposition d'une personne parlant polonais, afin d'aider à la communication une certaine partie de la population accueillie à l'ESI. Ce partenariat est en cours de construction, il sera encadré par une convention. Le rythme d'intervention de l'association reste à définir.
- L'association La Cloche, qui promeut l'engagement citoyen à agir contre la grande exclusion, via la création de lien social entre personnes avec et sans domicile et le changement de regard sur la vie à la rue. Le programme « Le Carillon » est un réseau solidaire de proximité entre commerçants et habitants avec et sans domicile qui vise à améliorer le quotidien des personnes sans domicile et à lutter contre leur isolement. Les commerçants offrent des services du quotidien (utiliser les toilettes, charger son téléphone, obtenir un verre d'eau, etc.) tandis que les habitants prépayent des produits (café, viennoiseries, repas, etc.) à offrir sous forme de bons aux personnes sans domicile de leurs quartiers.

Le partenariat avec La Cloche sera également encadré par une convention. Le rythme d'intervention envisagé est celui d'un accueil une fois par mois ; il pourra évoluer en fonction de l'impact de l'action sur le public, des besoins identifiés et des possibilités de réponse de La Cloche à ces besoins.

- L'association France Diabète, dans le cadre de l'atelier Parlons santé. Une première intervention à l'ESI est prévue en octobre 2021.
- L'association VSArt, Volontariat et Soutien par l'Art, qui apporte son soutien par l'art et la culture aux personnes en situation de fragilité ou d'exclusion, notamment les personnes sans abri. Ce partenariat n'est pas encore formalisé. Le projet est de pouvoir coanimer des ateliers artistiques à destination du public de l'ESI, avec la référente culturelle de l'ESI et un peintre bénévole membre de l'association.

_

¹² Cf. « L'état des lieux du public, de l'activité et des partenaires de l'établissement »

- L'école élémentaire Paul Bert, immédiatement voisine de l'ESI, dont les familles souhaitent ponctuellement s'investir pour les personnes en situation de grande précarité. Des box cadeaux ont été confectionnées pendant les vacances de Noël 2020, permettant de distribuer quelques objets au public de l'ESI (bonnets, biscuits, produits d'hygiène, etc.).
- Le collectif du 12^{ème} arrondissement « A vos gâteaux », composé de citoyens proposant aux établissements sanitaires et sociaux le don de gâteaux confectionnés par leurs soins (dans le respect de règles d'hygiène strictes et d'information sur les produits et allergènes utilisés), au bénéfice des usagers comme des professionnels.

En ce qui concerne les partenaires internes au SSP, l'instauration ou la reprise des temps de rencontre suivants sont imaginés :

- O Une rencontre trimestrielle entre les responsables et la référente du service RH de l'ESI, pour faire un point sur la situation et les besoins liés à la gestion des ressources humaines de l'établissement (recrutements, intégration des nouveaux arrivants, santé au travail, besoins de formation, gestion des plannings et des absences, etc.).
- Une réunion mensuelle entre responsables de l'ESI et du LHSS Saint Michel, et l'organisation d'un événement semestriel en commun pour les équipes (événement convivial, sensibilisation, etc.).

L'ouverture aux étudiants et stagiaires

Objectif opérationnel 3.2 : PERMETTRE LA DECOUVERTE DU SECTEUR DU TRAVAIL SOCIAL AUPRES DU PUBLIC DES PERSONNES EXCLUES PAR DE (FUTURS) PROFESSIONNELS, ET PARTICIPER A LEURS FORMATIONS

L'ESI continue à **accueillir des stagiaires des filières sanitaires et sociales**, y compris pour la découverte de nouveaux métiers et la confirmation de projets professionnels. Depuis le début de l'année 2021 ont ainsi été accueillis et accompagnés :

- Par l'équipe des travailleurs sociaux : un étudiant éducateur spécialisé (2 mois) et une stagiaire souhaitant confirmer un projet de formation ou VAE d'éducatrice spécialisée (1 mois).
- Par l'équipe soignante : 3 étudiantes IDE et 1 étudiant kinésithérapeute en service sanitaire au printemps 2021, pour définir, préparer et animer une action de promotion de la santé auprès du public accueilli (présence ponctuelle pendant 2 mois et demi).

- Par l'équipe des animateurs : une stagiaire souhaitant découvrir le métier d'animatrice (1 semaine), un animateur d'un autre dispositif d'accueil souhaitant découvrir le fonctionnement de l'ESI (1 journée découverte).

La découverte du secteur social, des métiers associés et du SSP est aussi permise par le **déplacement de professionnels de l'équipe au sein des instituts de formation**. Ainsi, les responsables et certains membres de l'équipe de l'ESI se sont rendus auprès des étudiants des filières sanitaires et sociales d'un lycée professionnel parisien à deux occasions en 2021 : la première en mai, pour participer aux jurys d'épreuves orales de baccalauréat, et la seconde en septembre, pour présenter l'ESI, les métier, le public accueilli, et susciter une réflexion des élèves sur la question de l'exclusion sociale dans le cadre d'un débat participatif coanimé avec leurs professeurs.

L'ouverture aux citoyens

Objectif opérationnel 3.3: DEVELOPPER ET AMELIORER L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION DES BENEVOLES A L'ESI

Cet objectif de plus grande intervention de bénévoles à l'ESI « La Maison dans le jardin », répond à un triple objectif :

- Pour les citoyens souhaitant partager leur temps et leurs compétences dans une visée solidaire, avoir la possibilité de s'investir concrètement pour les personnes les plus précaires, s'ouvrir à la découverte de la vie à la rue et vivre des échanges enrichissants.
- Pour les personnes en situation de grande exclusion qui viennent à l'ESI, être accueillies par des citoyens ayant des profils de compétences variés, sensibles à leur situation, et partager des moments de partage chaleureux avec eux.
- Pour l'équipe professionnelle de l'ESI, s'ouvrir à la rencontre avec de nouveaux intervenants, et pour les animateurs, disposer de davantage de temps pour aller à la rencontre des personnes, approfondir le lien, l'investigation des (non)-demandes, et proposer plus facilement des activités. Il est ainsi prévu de faire intervenir plus de bénévoles pour la gestion de l'espace café (distribution de boissons, collations et gestion des rechargements d'appareils électroniques), ouvert toute la journée.

L'organisation du recrutement et de l'accueil des bénévoles est en train d'être revu et amélioré en 2021, grâce à un partenariat étroit avec le chargé de missions Bénévolat au SSP.

Ainsi en ce qui concerne le recrutement, les fiches de missions des bénévoles ont été actualisées, des trames d'entretien de recrutement de bénévoles ont été créées (avec la description des spécificités du public de l'accueil de jour, de la position des bénévoles par rapport à l'équipe professionnelle, et des points de vigilance à avoir),

et des temps de rencontre individuels ou collectifs (nouvelle modalité de « speed matching » convivial) avec de potentiels bénévoles ont été organisés.

Concernant la gestion du planning d'intervention des bénévoles ? lorsque cela est possible, des créneaux de présence fixes sont définis avec le.la bénévoles, et lorsque cela ne l'est pas, un système d'inscription via un formulaire Doodle est à l'étude.

Enfin par rapport à l'accueil et l'intégration des bénévoles au sein de l'ESI, plusieurs idées existent :

- Au début d'une mission de bénévolat, toujours faire visiter l'ESI au bénévole, lui présenter l'équipe professionnelle, planifier la présence d'un animateur avec lui lors de sa première intervention au minimum, ainsi qu'un retour d'expérience avec un responsable.
- Inviter ponctuellement les bénévoles à des temps de rencontre formels ou informels avec l'équipe.
- Organiser régulièrement (probablement chaque trimestre), un moment convivial à Saint Michel pour les bénévoles de l'ESI, de la Halte de nuit et du LHSS, voire du SSP.

Objectif opérationnel 3.4 : OUVRIR L'ESI A L'ACCUEIL D'ACTIVITES EXTERIEURES

La perspective d'ouvrir l'ESI à diverses activités et événements conviviaux renforçant le lien avec les collectifs, commerces et habitants du quartier, a malheureusement été différée à l'apaisement ou la fin de la crise sanitaire actuelle. Ce projet reste cependant maintenu, puisque répondant à des objectifs essentiels tels que :

- Sensibiliser les habitants du quartier à la situation des personnes précaires en situation de grande exclusion, en favorisant la rencontre et la création de liens lors d'événements organisés sur le site Saint Michel.
- Faire bénéficier l'infrastructure exceptionnelle du site Saint Michel à des intervenants extérieurs et aux citoyens (grands espaces extérieurs, bâtiment inscrit aux monuments historiques au cœur de la ville).
- Développer les liens de partenariat entre l'ESI et les acteurs locaux, et renforcer l'insertion de l'ESI dans la vie de quartier.

A noter que ce projet d'ouverture de l'ESI à la vie locale prendra une envergure nouvelle à l'occasion du projet architectural ambitieux prévu pour le site Saint Michel à l'horizon 2023, qui verra la construction de nouveaux espaces d'accueil.

Les activités suivantes sont envisagées ; elles mêleraient public sans abris, équipe professionnelle et citoyens :

- ✓ Organiser un vide-greniers avec le comité de quartier de Bel-Air Nord
- ✓ Accueillir une AMAP sur le site Saint Michel
- ✓ Accueillir un marché aux fleurs sur le site Saint Michel
- ✓ Créer un boulodrome à Saint Michel et le rendre accessible aux habitants du quartier

Le budget correspondant à la création d'un boulodrome a été validé par la ville de Paris en 2019 (financement par le budget participatif). Cependant le boulodrome n'a pas pu être installé du fait de l'encombrement de l'espace extérieur du site Saint Michel, du stationnement du bus dentaire et de l'installation d'un grand barnum pour permettre la mise à l'abri des personnes en période d'épidémie de Covid19. Le projet reste toutefois maintenu pour une éventuelle mise en place ultérieure, si les conditions de réalisation sont réunies.

d) Objectif général 4: Rendre l'équipe actrice de la vie de l'établissement

La déclinaison de cet objectif général implique des actions à décliner au long cours, qui sont pour la plupart déjà initiées mais qui nécessitent d'être maintenues pour pouvoir porter leurs fruits et soutenir le bien-être au travail de l'équipe de l'ESI. Cet objectif se déploie grâce à l'investissement des responsables de l'ESI, mais nécessite également l'appui de la direction du PHL et du service RH du SSP.

Objectif opérationnel 4.1 : CLARIFIER ET AMELIORER L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Définir des journées et nuits types et des fiches de tâches sur les sujets-clefs du quotidien, de façon à :
 - o s'assurer d'une harmonisation des tâches réalisées par les différents professionnels et ainsi contribuer à soutenir le bon fonctionnement du service et l'efficacité des actions menées, mais aussi à limiter les divergences de pratiques et d'interprétation – donc les potentiels malentendus et tensions au sein de l'équipe;
 - o donner davantage de repères aux vacataires et aux nouveaux arrivants.
- Réorganiser les postes pour certains professionnels de l'équipe, selon les besoins identifiés et les difficultés rencontrées (permettre des temps de télétravail à la demande pour les TS, favoriser la présence sur le terrain et faciliter les transmissions pour les soignants, libérer du temps pour la création de liens et la proposition d'activités pour les animateurs, etc.).
 - Ce travail pourrait aboutir à la création de roulements de planning, intégrant une réflexion partagée avec les professionnels concernés sur la répartition et l'organisation pertinente des tâches. Le métier d'animateur.trice est principalement concerné.
- Planifier des réunions de professionnels du même corps de métier trimestriellement. Les thèmes mis à l'ordre du jour lors de ces temps de rencontre peuvent être proposés par les professionnels et les responsables.

Objectif opérationnel 4.2 : DEVELOPPER ET APPROFONDIR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Cet objectif répond au besoin, pour l'équipe, de s'inscrire dans une démarche continue de prise de recul sur les pratiques professionnelles, dans un esprit de partage, d'analyse, de critique bienveillantes et créatives. Ceci permet de renouveler ces pratiques en les adaptant aux évolutions des besoins et des caractéristiques du public, du projet institutionnel du SSP et du secteur de l'AHI en général. Une telle démarche favorise les échanges constructifs entre professionnels, l'approfondissement de la réflexion éthique individuelle et collective, et l'amélioration de la qualité des prises en charges incluant la gestion des risques a priori et a posteriori, avec le développement d'une culture de l'erreur positive.

L'objectif se déclinera au travers des leviers d'actions suivants :

- Se recentrer sur les valeurs, les rôles et les compétences liés aux métiers, par un travail de (re)définition des fiches de poste, en s'appuyant notamment sur le référentiel métier établi par le SSP en 2020. Ce travail intègrera également les résultats de l'atelier dédié animé notamment par la direction du PHL et le service RH portant sur les rôles et missions des animateurs au sein du pôle.
- Se former à des thématiques clefs, individuellement ou collectivement. Dès 2021, le service formation a permis de commencer à former toute l'équipe de l'ESI à deux sessions de formation sur la santé mentale et les conflits relationnels. D'autres thèmes pourront être approfondis, comme la transculturalité.
- Avoir des temps de concertation pluridisciplinaire sur les situations d'accompagnement difficiles, par l'organisation régulière de réunions R2S (remises en place mensuellement en 2021 avec la présence de la médecin référent).
- Développer la réflexion éthique au sein de l'équipe, notamment sur les questions de la définition des règles de vie et de fonctionnement de l'ESI, de la gestion des infractions au règlement de fonctionnement (sanctions) et sur les droits des usagers.
- Découvrir d'autres façons de travailler et d'autres réalités, par des immersions ponctuelles dans d'autres établissements de tous types (d'autres ESI ou accueils de jour parisiens, mais également selon les intérêts exprimés individuellement par les professionnels de l'équipe des CHU, services de soins, maraudes, services d'aide aux étrangers, etc.). Des observations dans les autres services du SSP peuvent également être envisagées (SIAO, 115, EMA, etc.).

Objectif opérationnel 4.3: SOUTENIR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET RENFORCER LA COHESION D'EQUIPE

 Améliorer l'intégration des nouveaux salariés et des professionnels vacataires.

La mise à disposition d'un projet d'établissement actualisé, d'une fiche de poste et de fiches de tâches permettant d'expliciter les principales activités liées au poste, permet de donner d'emblée des repères aux nouveaux arrivants.

Sur le plan humain, l'aide à l'intégration peut se faire par la planification de journées de découverte du poste en doublon, et par l'organisation d'un temps d'accueil convivial. L'organisation de temps de découverte d'autres services du SSP peut aussi renforcer la compréhension du fonctionnement global du SSP et aider à une intégration plus générale.

Cette thématique est identifiée à l'échelle du PHL, et donne lieu à un atelier de travail dont les résultats pourraient bénéficier à l'ESI.

- Faciliter la transmission d'informations et la coordination entre corps professionnels, par le maintien des briefings pluridisciplinaires quotidiens (remis en place en 2021).
- Avoir un espace de parole pour évoquer les difficultés rencontrées dans les situations d'accompagnement et la vie de l'équipe à l'aide des GAPP. L'idée de s'associer ponctuellement à l'équipe pour travailler en commun sur certains sujets évoqués et travaillés en GAPP a été émise récemment par les responsables de l'ESI auprès des psychologues qui animent les séances.
- Organiser des temps conviviaux pour l'équipe professionnelle de l'ESI, en associant parfois d'autres équipes partenaires telles que celles de la Halte de Nuit et du LHSS. Il s'agit de pouvoir se retrouver ou se rencontrer en dehors du quotidien de travail. L'objectif est de proposer chaque année deux événements pour tous les professionnels du site Saint Michel (à l'occasion des fêtes de fin d'année et de l'été par exemple), et un temps exceptionnel à destination de l'équipe de l'ESI (plus long, plus loin du travail et qui sort davantage de l'ordinaire, axé sur la cohésion d'équipe).

Objectif opérationnel 4.4 : PERMETTRE A CHACUN.E DE DEVELOPPER LES PROJETS DU SERVICE, L'OUVERTURE AUX IDEES NOUVELLES, ET LA PROJECTION SUR UN NOUVEAU SITE

■ Favoriser l'émergence d'idées et de projets nouveaux par les professionnels, en permettant à chacun.e d'être porteur.se d'un projet spécifique en lien avec une thématique qui lui tient à cœur. L'idée est que chaque membre de l'équipe soit référent d'un projet, dont la réalisation peut impliquer d'autres professionnels partenaires. La définition de chaque projet est discutée avec les responsables, mais aussi avec l'équipe entière. Une fois défini, le projet donne lieu à des séances organisées à périodicité régulière. Le référent peut disposer d'un budget spécifique pour développer son action.

Rendre l'équipe de l'ESI partie prenante de la réflexion sur le projet Saint Michel 2023.

La rénovation et le développement architectural des locaux de l'ESI et de l'ensemble des services du site de l'Hospice saint Michel, va certainement s'accompagner d'une période de grand changement pour les équipes professionnelles. En effet, tant sur le plan de l'évolution des modalités d'accueil et d'accompagnement du public, que sur celui de l'équilibre de vie au travail, l'équipe devra faire face à une forme de bouleversement. Bien que positif, ce dernier générera de fait une part d'inconfort, ne serait-ce que durant le temps des travaux pendant lesquels des solutions provisoires de maintien de l'activité devront être trouvées, ou pendant la phase ultérieure d'adaptation à des locaux agrandis et rénovés. Afin de limiter au maximum l'impact négatif des travaux et de favoriser du mieux possible un investissement serein et facile dans les nouveaux espaces de l'ESI, l'équipe sera sollicitée régulièrement pour connaître l'avis des professionnels, écouter les idées qu'ils peuvent avoir, et les tenir informés de l'évolution du projet.

e) Objectif général 5 : Rendre le public accueilli acteur de la vie de l'établissement

Nous souhaitons favoriser la participation des personnes accueillies à la vie de l'établissement, en recueillant leurs idées, remarques et idées par différentes formes d'expression complémentaires.

Objectif opérationnel 5.1: METTRE EN PLACE DES GROUPES D'EXPRESSION POUR LES USAGERS DE L'ESI

Il s'agit de proposer un espace d'expression libre aux personnes accueillies, conformément à l'article D.311-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Ces espaces de parole seront animés pluri disciplinairement, par deux membres de l'équipe de l'ESI exerçant des métiers différents, afin de favoriser la globalité des

points de vue et la diffusion des idées et remarques qui émergeront à l'ensemble de l'équipe. Les suggestions et demandes exprimées seront ensuite étudiées collégialement en réunion d'équipe, afin d'alimenter la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes. Elles permettront notamment de mieux évaluer la satisfaction du public par rapport aux différentes activités proposées, et de faire évoluer ces dernières de façon pertinente.

Objectif opérationnel 5.2: DIFFUSER DES ENQUETES PERMETTANT DE MIEUX CONNAITRE LE PUBLIC ACCUEILLI ET SES BESOINS

Le projet consiste à diffuser des enquêtes « flash » portant sur différents aspects de l'accueil et de l'accompagnement globalisé. Cet objectif répond à une visée multiple :

- mieux connaître à un instant t la situation des personnes accueillies et leur vécu ou satisfaction vis-à-vis de l'accueil et de l'accompagnement proposés à l'ESI;
- pouvoir réorienter les actions de l'ESI en fonction des résultats des enquêtes ;
- suivre dans le temps l'évolution des situations, besoins et vécus du public.

Le projet de mise en place d'enquêtes flash visant à mieux connaître le public accueilli à l'ESI et sa satisfaction pourrait se décliner ainsi :

- 1 enquête à périodicité régulière, à définir (tous les 2 ou 4 mois)
- 3 thèmes en alternance (soit un même thème revenant 1 à 2 fois par an selon la fréquence de diffusion)
- Thèmes identifiés : la prise en charge au poste de soins ; l'accueil global à l'ESI ; le profil des personnes accueillies et leur situation de vie
- Anonymat des réponses
- Questionnaires diffusés en plusieurs langues : français, anglais, bulgare, russe, polonais, etc.
- Questions fermées uniquement, afin de faciliter le traitement et l'interprétation des résultats (ajout éventuel d'un espace à expression libre pour une compréhension plus fine des réponses)
- Questionnaires courts, temps de remplissage rapide pour faciliter la participation
- Aide au remplissage du questionnaire proposée par les professionnels disponibles
- Connaissance du taux de participation recherchée

Les questions des enquêtes se trouvent en annexe. Ce document est susceptible d'être modifié.

3. Calendrier prévisionnel de réalisation des objectifs opérationnels

préparation (réflexion, conception) - *Plan*

mise en place - Do

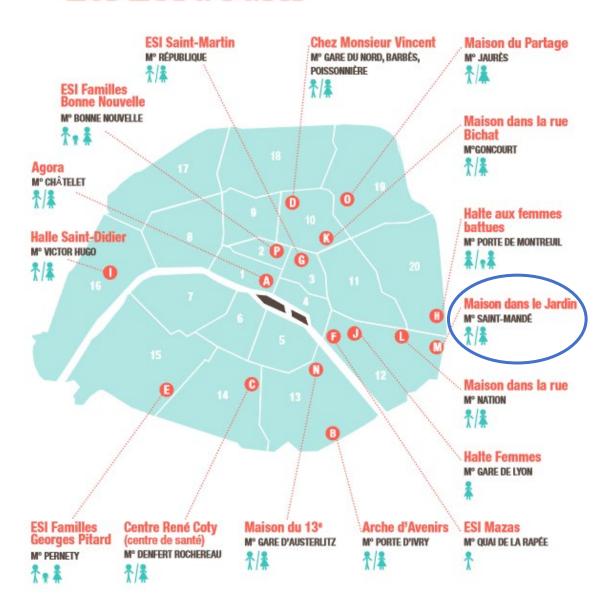
bilan et réajustement - *Check, Act* poursuite avec développement éventuel

Objectif général	Objectif opérationnel	1er semestre 2021	2nd semestre 2021	1er semestre 2022	2nd semestre 2022	1er semestre 2023	2nd semestre 2023	2024	2025
ssibilité de de l'accueil	1.1 : Développer l'ouverture de l'ESI le week-end								
l'accessibilité de nalité de l'accuei onnes	1.2 : Faire connaître l'ESI, par le développement de "l'ESI hors les murs" dans le quartier environnant St Michel								
1 : Développer l'acce et l'inconditionnalité des personnes	1.3 : Mieux accueillir et accompagner les personnes consommant de l'alcool par la (re) mise en place d'une démarche de réduction des risques alcool à l'ESI						(nouveaux réajustements pendant et après le projet architectural)		
Axe 1:D	1.4 : Redéfinir la procédure de sanction envers les usagers de l'ESI, grâce à une réflexion sur les pratiques professionnelles menée en équipe pluridisciplinaire								
tés is et inels	2.1 : Mettre en place une permanence vétérinaire à l'ESI								
Axe 2 : Développer les activités proposées à l'ESI chaque mois et pendant des temps exceptionnels	2.2 : Reprendre ou créer des projets d'activité à destination du public de l'ESI								
velopper les à l'ESI chaqu s temps exce	2.3 : Remettre en place une permanence gynécologique								
Axe 2 : Déve proposées à pendant des	2.4 : Organiser des événements conviviaux ponctuels pour le public								
Axe prop pendi	2.5 : Remettre en place des séjours de rupture de plusieurs jours, et proposer des excursions à la journée								

erture	3.1 : Développer de nouveaux partenariats et renforcer les liens avec les partenaires existants								
3 : Développer l'ouverture de l'ESI vers l'extérieur	3.2 : Permettre la découverte du secteur du travail social auprès du public des personnes exclues par de futurs professionnels, et participer à leurs formations								
: Dévelo	3.3 : Développer et améliorer l'accueil et l'intégration des bénévoles à l'ESI								
Axe 3	3.4 : Ouvrir l'ESI à l'accueil d'activités extérieures : AMAP, marché aux fleurs, brocante,							(après le projet architectural)	
blissement	4.1 : Clarifier et améliorer l'organisation du travail	tâches ar réunions	et descriptif des nimateurs par corps Is ponctuelles	journées type planning réunions	de plannings ateurs /roulement de soignants par corps els régulières				
Axe 4 : Rendre l'équipe actrice de la vie de l'établissement	4.2 : Développer et approfondir les pratiques professionnelles		formation santé mentale le des réunions et sociales		fiche de poste animateur tion de conflits découvertes	formation mu	e soignants et rs sociaux Iticulturalisme utres services		
endre l'équipe act	4.3 : Soutenir la qualité de vie au travail et renforcer la cohésion d'équipe	quotidiens ; p	ace briefings oursuite GAPP uipe convival	nouveaux 1 à 2 temp	autres services de l'accueil des carrivants s d'équipes ivaux	amélioration d nouveaux temps de cohe (selon fa	le l'accueil des arrivants ésion d'équipe		
Axe 4: R	4.4 : Développer les projets, l'ouverture aux idées nouvelles, et la projection sur un nouveau site	reprise des projets portés par l'équipe concertation avec l'équipe sur l'élaboration du projet architectural (besoins, idées)		objectif : 1 projet/salarié préparation du mécénat, con	projet (travaux, mmunication)	trav		investissement nouveaux locaux	ajustements fonctionnels
Axe 5 : Rendre e public accueilli acteur de la vie de établissement	5.1 : Mettre en place des groupes d'expression pour les usagers de l'ESI								
Axe 5 : Rendre e public accueilli acteur de la vie de l'établissement	5.2 : Concevoir et diffuser des enquêtes permettant de mieux connaître le public accueilli et ses besoins								

ANNEXES

Les ESI à Paris



¹³ Source : brochure éditée en 2018 par la Mairie de Paris, accessible à l'adresse : https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/40fdb7c0a2b20b508a9755907adbb8c2.pdf

2. Les dimensions du projet personnalisé de la personne accueillie

Accueil, évaluation et orientation :

- Accueillir chaque personne arrivant sur le site avec respect et bienveillance
 - Recueillir les demandes, évaluer les besoins de la personne
- Orienter sur le site ou vers des services extérieurs

Accompagnement social global:

- Evaluer les besoins, difficultés et capacités
- Apprendre à connaître le parcours de la personne
 - Informer et orienter
 - Soutenir

Accès à la vie sociale :

Emploi/Insertion:

- Travailler l'accompagnement

pour l'insertion professionnelle

- Orienter vers les partenaires

repérés

- Proposer un accès à la culture/vie associative
 - Initier au sport
- Développer les liens relationnels et les habiletés sociales
- Avoir des actions ancrées sur le territoire

Personne accompagnée

à l'ESI La Maison dans le Jardin (Projet personnalisé)

Hygiène et gestion des besoins du quotidien :

- Proposer des douches et lessives
- Donner un accès informatique et à internet, permettre de recharger les appareils électroniques
- Offrir un espace cafétéria (boissons chaudes, collations)

Hébergement/Logement:

- Accompagner vers une orientation adaptée et des structures spécifiques
- Accompagner dans l'habiter

Santé :

- Effectuer une évaluation, dispenser des soins primaires
- Conduire un projet de soins individualisé
- Mettre en place des orientations
 - Amener vers les dispositifs adaptés du droit commun
- Mener des actions individuelles et collectives de prévention

3. Planning hebdomadaire des permanences et des activités à l'ESI (en novembre 2021)

Permanences

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Permanence juriste	Permanence CPAM	Permanence CPAM	Présence psychologue	
	Bus dentaire	(professionnels)	(professionnels)		
		Bus dentaire	Bus dentaire		
Après-midi	Permanence juriste	Permanence CPAM	Permanence CPAM	Présence psychologue	Présence psychologue
	Bus dentaire	(public)	(public)	Permanence vétérinaire	Permanence Pomost
	Ouverture au public du	Permanence podologue	Permanence Bociek	(1 semaine/2)	(1 à 2/mois)
	service domiciliation	Permanence Bociek	Bus dentaire	Ouverture au public du	Ouverture au public du
		Bus dentaire	Ouverture au public	service domiciliation	service domiciliation
		Ouverture au public du	du service		
		service domiciliation	domiciliation		

Activités régulières

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Maraude "ESI hors les murs"	Veille sanitaire au Bois de Vincennes avec l'UASA			
Après-midi	1 semaine/2 : atelier théâtre	Atelier d'écriture		1 semaine/2 : atelier initiation au sport 1/mois : sortie atelier remise en forme	Atelier musique (suspendu) Atelier tricot/activités manuelles

4. TDE: tableau des emplois de l'ESI (en septembre 2021)

Pôle	Affectation analytique	Service	Code poste	N° code poste	Filière	Grille	Emploi	Financeur	Type contrat	Quotité I	Nb nois	ETP MOYEN	Type de contrat
4.PHL	703STMICH		STMICHE_RSITE		Cadre	de niveau 2	Responsable projets du site Saint-Michel	SELON LES CLES DE REPARTITION	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH				oddre	Cadre administratif de niveau 2	dministratif Responsable adjointe du niveau 2 site Saint-Michel		GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH	Site Saint STMI		1				SELON LES CLES DE	GIP	1,00	12	1,00	CDD
4.PHL	703STMICH		STMICHE_ACCUE	2	Technique	Agent technique	Agent d'accueil	REPARTITION	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH	Michel		VAC				KLFAKTITION	VAC	0,96	12	0,96	VAC
4.PHL	703STMICH			1					GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH		STMICHE RESTA	2	Taskaisus	A	A	SELON LES CLES DE	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH		STIVITCHE_RESTA	3	Technique	Agent technique	Agent de restauration REPARTITIO	REPARTITION	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	703STMICH			VAC					VAC	0,24	12	0,24	VAC
					Administrative		Agent administratif	Mécénat de compétences		1,00	12	1,00	Mécénat de compétence
4.PHL	111ESISOC		1 1			GIP	1,00	12	1,00	CDD			
4.PHL	111ESISOC			2					GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC			3					GIP	1,00	12	1,00	CDI
								50%DRIHL/	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC	ESI social	ESISTM_ANIMA	6		Animateur	Animateur	50%DASES	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC	ESI SOCIAI		7	Sociale			30%DA3E3	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC			8	Sociale				GIP	0,50	12	0,50	CDI
4.PHL	111ESISOC			8					GIP	0,50	4	0,50	CDD
4.PHL	111ESISOC			VAC					VAC	0,60	12	0,60	VAC
4.PHL	111ESISOC			1				50%DRIHL/	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC		ESISTM_ASSSS	2		Travailleur social	Travailleur social	50%DRIFIL/	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC			3				50%DASES	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC		ESISTM INFIR	1		Infirmier	Infirmier	CPAM	GIP	1,00	12	1,00	CDD
4.PHL	111ESISOC		ESISTIM_HAFTK	2		minime	illillillei	CPAIVI	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC	ESI	ESISTM_ADSOI	1	Paramédicale et Médicale	Aide-soignant	Aide-soignant	A budgéter en 2022 (financé par APHP ancien MAD)	GIP	1,00	12	1,00	VACANT
4.PHL	111ESISOC	médical		2				APHP	MAD APHP	1,00	12	1,00	MAD APHP
4.PHL	111ESISOC			3				CPAM	GIP	1,00	12	1,00	CDI
4.PHL	111ESISOC		ESISTM_PSYCO		Cadre	Cadre administratif de niveau 1	Psychologue	CPAM	GIP	0,34	12	0,34	CDI

5. Organigramme de l'équipe de l'ESI « La Maison dans le jardin » (en septembre 2021)

Pôle Hébergement et Logement du Samusocial de Paris Directrice: Catherine Sellier; directeur adjoint: Guillaume Cheruy Site Saint Michel, ESI « La Maison dans le Jardin », Halte de nuit Responsable : Matthieu Mirta ; responsable adjointe : Hélène Patillon Dispositif Premières Heures (DPH) Responsable: Matthieu Mirta Encadrant technique: Anthony Beltrame Espace Solidarité Insertion Travailleurs Animateurs: Equipe médicale et de soins : sociaux: Movses Karapetyan, Vanessa Giffard, Maud Millet, Christophe Lavaud, médecin référent, assistante sociale, Sébastien Renaud. Sylvie Salaun et Leonard Ferguen Elise Dumont et Rabah Boussouar, vacations médecin généraliste Edouard Paillard, Rezkallah Bensaid, éducateurs Flavie Ouali Peltier Florence Grinon, spécialisés psychologue addictologue Sylvie Clément et Louise Lalo, infirmières diplômées d'état, Joanna Olechowski, Laëtitia Marc, aide-soignantes Domiciliation: Maryline Imbert

6. Matrice d'étude de situation en réunion sanitaire et sociale (R2S)

Etude de situation d'accompagnement en réunion sanitaire et sociale (R2S) : M./Mme Prénom NOM né.e le Jeudi (date)

Usager de : l'ESI / la Halte de nuit

Depuis:

Référent social : à l'ESI (prénom du TS) / à l'extérieur (préciser)

Demandes/besoins exprimés par la personne et prestations proposées

Observations faites par l'équipe pluridisciplinaire : difficultés rencontrées dans l'accompagnement, problématiques rencontrées par la personne...

- > Sur le plan social (par TS référent si existant, ou celui qui connait le mieux la situation)
- > Sur le plan médical (par médecin référent de l'ESI)
- > Sur le plan du soin et de l'hygiène (par AS et/ou IDE)
- > Sur le plan psychologique (par psychologue-addictologue)
- > Sur le plan de l'accueil et la vie quotidienne (par animateur)

Réflexion en équipe pendant la réunion

Discussion:

Décisions prises / pistes d'action envisagées :

Action	A réaliser par	Evaluation à la R2S suivante : réalisé ?		

7. Projet d'enquêtes de satisfaction ou de connaissance du public accueilli à l'ESI

ENQUETE PORTANT SUR LA PRISE EN CHARGE AU POSTE DE SOINS

1.	Quelle est votre couvert	ure santé ?		
□ Séc	urité sociale	□ AME	□ Pa	s de droits ouverts
□ CMU	J/CMUC	□ Autre		
1.	Lorsque vous avez un pr	oblème de santé, où all	ez-vous ?	
□ aux	urgences 🗆 dar	ns une PASS 🗆 au	poste de soins de l	'ESI 🗆 CPOA/CMP
□ null	e part			
□ autr	re:			
2.	Connaissez-vous le dispo	ositif des Permanences	d'Accès aux Soins de San	té (PASS) ?
□ oui	\square non			
3.	Si oui, vous arrive-t-il de	vous rendre dans une f	PASS lorsque vous avez b	esoin de soins ?
□ oui	\square non			
4.	Vous venez de bénéficie	r d'un rendez-vous au p	oste de soins de l'ESI :	
□ ave	c une aide-soignante	e 🗆 🗆 avec une i	nfirmière	🗆 avec un médecin
□ ave	c la psychologue	🗆 avec la p	oodologue	
5.	Avez-vous compris le co	ntenu de ce rendez-vou	s ?	
□ oui,	totalement $\ \square$ oui,	en grande partie	□ un peu	□ pas du tout
6.	Avez-vous eu des répon	ses aux questions que v	ous vous posiez concern	ant votre santé ?
□ oui,	totalement $\ \square$ oui,	en grande partie	□ un peu	□ pas du tout
7.	Avez-vous eu l'impression	on d'être respecté.e et a	ccompagné.e personnel	lement ?
□ oui,	totalement $\ \square$ oui,	en grande partie	□ un peu	□ pas du tout
8.	Si vous ne parlez pas fr	rançais, trouvez-vous q	ue les outils de traducti	on mis en place étaient
	suffisants? (répondre se	eulement si vous ne par	ez pas français)	
□ oui,	totalement $\ \square$ oui,	en grande partie	□ un peu	□ pas du tout
9.	Combien de temps avez	-vous attendu pour ce r	endez-vous au poste de	soins de l'ESI ?
□ entr	re 0 et 2h	□ entre 2h et 4h	□ nlus de 4h	

ENQUETE PORTANT SUR L'ACCUEIL GLOBAL A L'ESI

1. Depuis combien de temps venez-vous à l'ESI ?	
□ Quelques jours ou première fois	□ Quelques mois
☐ Quelques semaines	□ Quelques années
Préciser :	
2. Comment avez-vous connu l'ESI ?	
□ Bouche à oreille	□ Autre ESI ou accueil de jour
□ Guide solidarité	□ Référent social extérieur
□ RATP/recueil social	□ Hôpital
☐ Maraudes	□ 115
3. Pourquoi venez-vous à l'ESI?	
□ Pour les prestations du quotidien, l'hygiène	e: 🗆 douches 🗆 lessives 🗆 coiffeur 🗆
boisson	s chaudes
□ accès	informatique, internet
□ Pour les soins : □ médecin □ infirmière	□ aide-soignante
□ podologue □ dermatologue	□ bus dentaire
□ Pour l'accompagnement social	
□ Pour la psychologue	
□ Pour le lien social et les activités proposée	es
□ Pour les conseils, informations, orientation	
☐ Pour l'accueil des animaux et ☐ la permanence vétér	inaire
☐ Pour la domiciliation, le courrier	
☐ Pour des démarches ☐ CPAM ☐ jurist	re
☐ Pour me reposer, être tranquille	
☐ Pour voir des amis ou des connaissances	
4. Qu'est-ce que vous aimez à l'ESI ?	
☐ la proximité avec mon lieu de vie	☐ je connais depuis longtemps, j'ai mes repères
☐ la possibilité d'avoir des soins	□ le cadre d'accueil est agréable
☐ les prestations proposées	☐ je me sens bien accueilli et respecté
☐ les activités organisées	☐ l'ambiance générale est bonne
☐ l'aide dans mes démarches administratives	\square je me sens en sécurité
☐ l'accès à une traduction	\square je peux me reposer
5. Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer à l'ESI ? (3 rép	oonses maximum)
·	convivialité □ propreté du site □ sécurité
☐ les espaces d'accueil : ☐ taille ☐ chauffage ☐ WC	·
☐ les activités proposées	·
\Box le temps d'attente (pour \Box les douches, \Box les lessives	s, □ les soins, □ les RDV avec un travailleur social)
☐ la clarté des réponses à mes questions	,
☐ les possibilités d'expression	
6. Recommanderiez-vous l'ESI à d'autres personne	es ?
□ oui, totalement □ oui, en grande partie	□ un peu □ pas du tout

ENQUETE PORTANT SUR LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR SITUATION DE VIE

1.	Vous êtes (sexe) :							
[un homme	□ une femm	ne					
2.	Vous avez (âge) :							
[entre 18 et 25	□ entre 26 et	45 ans	□en	tre 60 ans et 75 ans			
á	ans	□ entre 46 et	59 ans	□ 76	ans et +			
3.	Vous êtes de nationalité :							
4.	Si vous n'êtes pas de national	ité française, depu	is combien de temp	s êtes	-vous sur le sol français ?			
	□ Moins de 6 m	iois	☐ Entre 1 et 5 ans					
	☐ Entre 6 mois	s et 1	□ Plus de	5	ans,			
	an		préciser :					
5.	Si vous n'êtes pas de nationa	llité française, reto	ournez-vous dans vo	otre pa	ys d'origine :			
	☐ Plusieurs fois	par an	☐ Au moins ui	ne foi	s tous les 5 ans			
	☐ Au moins une	fois par an	☐ Moins souve	ent, p	réciser :			
6.	Quelle est votre situation ad	ministrative ?						
	□ Carte Nationale	d'Identité	□ Bénéficiaire de _l	protec	tion internationale (BPI)			
	□ Passeport		□ Pas de pièce d'i	dentit	é			
	□ Titre de séjour		□ Autre :					
	□ Récépissé (dema	inde d'asile)						
7.	Etes-vous domicilié.e quelqu	e part ?						
□ Ou	ıi, je suis hébergé.e ou lo	ogé.e	Oui, j'ai une	domi	ciliation dans une autre			
	Oui, j'ai une domic	ciliation au a	ssociation					
Sam	usocial de Paris		Non, je n'ai pa	s de (domiciliation			
8.	Où vivez-vous ?							
	□ Rue/campem	ent/bois	□ Hôtel					
	□ Métro		□ Chez un am	ni ou	un membre de ma			
	□ Squatt		famille					
	☐ Dans une voit	ture	🗆 J'ai mon loge	emen	t			
☐ Cen	tre d'hébergement							
9.	Depuis combien de temps ?							
	□ Moins de 6 m	iois	☐ Entre 1 et 5	ans				
	☐ Entre 6 mois	et 1 an	□ Plus de 5 an	s, pré	eciser:			
10.	. Comprenez-vous le français à	à l'oral ?						
□ oui,	totalement 🗆 oui, en g	grande partie	□ un pe	eu	□ pas du tout			
11.	. Comprenez-vous le français à	à l'écrit ?						
□ oui,	totalement 🗆 oui, en g	grande partie	□ un pe	eu	□ pas du tout			
12.	. Appelez-vous le 115 ?							
□ une	fois par jour 🗆 au m	oins une fois p	ar semaine	□au	moins une fois par			
mois	□ jamais							
13.	. Avez-vous une fiche SIAO ?							
□ Oui	□ Non	☐ Je ne sais	s pas					
14.	. Si vous n'avez ni héberge	ment ni logemer	nt, de quand date	e votr	e dernière proposition			
	d'hébergement ?							

- ☐ Moins de 2 mois
- ☐ Entre 2 mois et 6 mois
- ☐ Entre 6 mois et 1 an
- □ Plus de 1 an, préciser





samusocialParis